IIme Année. N° 3. Mars 1911.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

Revue mensuelle du Mouvement moderniste.

SOMMAIRE :

Un an : 10 fr. - Le numéro : 1 franc.

DIRECTION ET ADMINISTRATION :
4, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 4
GENÈVE

REVUE MODERNISTE
INTERNATIONALE

Revue Mensuelle du Mouvement Moderniste.

Un an : 10 fr. — Un numéro : 1 fr.

On s'abonne : Au Bureau de la Revue et dans tous les Bureaux de Poste. Pour la France : A la librairie E. Nourry, 62, rue des Ecoles, 62, Paris.

Direction et Administration :

GENÈVE — 4, Rue du Vieux-Collège — GENÈVE

La Revue étant ouverte à tous les courants du modernisme, chaque collaborateur garde la responsabilité personnelle des opinions émises dans ses écrits.

La Revue donnera un compte rendu de tout ouvrage qui lui sera adressé directement.

Un retard involontaire nous force à renvoyer au prochain numéro la continuation et la fin de l'article du prince MAX DE SAXE : *Pensées sur la question de l'union des Eglises.*

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'intéressante étude, encore inédite, du très regretté père Tyrrell : *Loi et conscience*, que nous publions dans ce numéro. D'autres essais inédits du même auteur paraîtront dans les prochains numéros.

Pour satisfaire au besoin universellement ressenti, nous avons pris l'initiative d'une bibliothèque circulante moderniste parmi nos abonnés. Nous publierons prochainement la liste des volumes qui se trouveront à la disposition de nos lecteurs. Nous prions nos généreux amis de vouloir bien, par leurs dons, concourir à la formation de cette bibliothèque.

On nous réclame un peu partout, et spécialement de la part de bibliothèques, l'année 1910 de la *Revue*, dont les numéros 3 (mars) et 9 (septembre) sont épuisés. Les personnes qui voudront bien nous renvoyer ces deux fascicules pourront choisir, entre les quatre volumes ci-dessus, un ouvrage qui leur sera envoyé en échange.

Si chacun de nos lecteurs voulait bien se donner la peine de nous procurer un nouvel abonné, il permettrait à la *Revue* de déployer une activité qui la rendrait encore plus intéressante.

Un arrangement fait avec M. Nourry nous permet d'offrir aux cinquante premiers abonnés nous procurant un nouvel abonnement les quatre volumes suivants, d'une valeur approximative de 9 fr. :

E. Michaud : *Les enseignements essentiels du Christ*. 1 vol. de 120 p., à 1 fr. 25.

J. de Bonnefoy : *Vers l'Unité de Croyance* (fin d'édition). 1 vol. de 121 p., à 1 fr. 25.

A.-L.-M. Nicolas : *Seyyed Ali Mohammed*, dit *le Bâb*. 1 vol. de 458 p., à 2 fr. 50.

P. Dabry : *Catholiques républicains*. 1 vol. de 752 p., à 4 fr.

Nous remercions vivement ceux qui ont déjà répondu à notre appel et sommes reconnaissants par avance à ceux qui auront l'obligeance de le faire.

REVUE MODERNISTE INTERNATIONALE

1911. — N° 3.

ANTONIO FOGAZZARO

Avec l'auteur du *Santo* disparaît un artiste exquis et d'une sensibilité toute féminine, une conscience droite et pure, un esprit ouvert et assoiffé de vérité. Nous déplorons d'autant plus vivement la perte de ce mystique « Cavaliere dello Spirito », que l'idéal d'une réforme religieuse nous fut commun et qu'il parut même, à certain moment, se faire le héraut de nos aspirations et l'interprète généreux de nos revendications.

Ce fut une âme; les problèmes de l'esprit ne pouvaient le trouver indifférent. Mais son intelligence et la tradition familiale lui firent entrevoir une religion plus haute et plus pure que le pharisaïsme catholique de son époque. Son idéal religieux fut celui d'un renouveau moral de l'Eglise par la bonté et par la vérité. Comme le « saint », il aspira à purifier l'Eglise de ces quatre mauvais esprits qui la corrompent : l'esprit de mensonge, l'esprit de la domination du clergé, l'esprit d'avarice et l'esprit d'immobilité. Il subordonna la foi à la vie et le dogme à l'action, mais la vie et l'action à l'Evangile. C'est pourquoi, quand Rome le condamna, dans le « Saint », pour ce programme qui était celui de Jésus, Fogazzaro eut, à nos yeux, doublement tort de mettre le pape au-dessus de la conscience et l'Eglise au-dessus de l'Evangile.

Héritier de la noble tradition religieuse des Rosmini, des Gioberti, des Manzoni, des Zanella et de presque tous les grands esprits du *Risorgimento* italien, il fut le dernier de ces illustres catholiques libéraux de l'Italie. Sa place,

dans l'histoire du catholicisme contemporain, est marquée entre Montalambert et Newmann; il a droit à la même gloire et à la même reconnaissance. Catholique au sens traditionnel du mot, il accepta « tous les dogmes jusqu'à l'infaillibilité papale et dans le sens même que leur donne l'Eglise ». Il fut « moderne », mais nullement « moderniste ».

Le modernisme tend à formuler et à dégager une interprétation et une évaluation *nouvelles* des données de la tradition catholique d'après les résultats de la critique et les exigences de l'âme moderne. Le moderniste affronte le problème religieux sous tous ses aspects et conçoit le dogme et l'autorité non comme instruments de domination et d'asservissement, mais comme levains de croissance morale et religieuse. Fogazzaro prêcha la soumission à Rome, même quand elle se trompe et nous trompe, et déplora l'attitude révolutionnaire des grands hérétiques de l'histoire. Il voulait, encore, que les jeunes luttassent dans le domaine moral en négligeant le côté intellectuel de la crise catholique. Sur ce point, il en était resté à Newmann. Mais à une croyance intégrale, s'alliait en lui une intelligence merveilleusement ouverte et une sympathie profonde pour le progrès. Il aurait été sans doute un moderniste, si, comme quelques-uns le rêvèrent sous Léon XIII, l'Eglise n'avait pas lancé ses foudres sur les nouvelles doctrines. L'anathème de Rome l'arrêta; il mourut, comme Lacordaire, catholique pénitent, mais libéral impénitent.

Sa volonté de rester dans l'Eglise et son amour pour la liberté l'avaient tellement fait nôtre, malgré tout, qu'il nous semble avoir perdu un maître génial et un loyal frère d'armes. Sa disparition, qui met en deuil l'Italie et le monde des lettres, est aussi une perte profonde pour le modernisme.

La Rédaction.

LOI ET CONSCIENCE

Essai inédit.

Nous avons coutume de dire, plus ou moins *à priori*, mais comme une chose qui paraît évidente, que l'expérience de la vie mène à plus de lumière; que l'homme qui observe les commandements aura connaissance de la doctrine; que la fidélité à sa propre conscience est la route la plus sûre vers l'éclaircissement de cette conscience et vers la connaissance éthique. Mais l'expérience nous démontre non seulement que les hommes d'une morale relâchée peuvent avoir sur la conduite de la vie des conceptions pures et nobles (ce qui ne serait pas d'une difficulté réelle), mais aussi que les hommes de mœurs sévères et scrupuleuses sont presque toujours étroits et non-progressistes dans leurs jugements moraux. Il semblerait presque qu'on dût avoir l'expérience du péché pour posséder une vraie connaissance morale; que ce soit l'enfant prodigue et non le fils soumis qui connaisse le mieux la volonté du Père. Il est avéré que les ennemis les plus acharnés du Christ, les moins aptes à concevoir une morale plus élevée et élargie, furent non point les publicains et les pécheurs, mais bien les Pharisiens de tous les siècles, les observants, les réguliers et les rigoristes. Nous pouvons même nous dire que si leur rétrécissement d'esprit, leur manque d'imagination, leur fatalisme et leur routine de chevaux de labour semblent, en un certain sens, le motif de leur prospérité, néanmoins leur fidélité conservatrice à la loi, à l'autorité, à la tradition, est la cause même de leur étroitesse. Critiquer, regarder alentour de soi, admettre la possibilité d'une manière d'agir supérieure, c'est pour eux un péché, un manque de loyauté, c'est jouer avec la conscience. Et ceux qui font partie de l'autorité font tout leur possible pour

les encourager dans cette idée, pour exalter l'humilité, la déférence, l'obéissance aveugle, comme étant des vertus souveraines.

Mais si l'on examine la chose de plus près, il deviendra évident que la direction que suit le Pharisien n'est nullement celle de la conscience, mais bien celle d'une règle, d'une loi, de quelque chose qui se tient à la place de la conscience, la lettre morte! La conscience, il est vrai, peut nous contraindre à suivre des lois et des règles, mais leur pouvoir provient de celui de cette conscience même et y est assujetti, et cette conscience ne peut déléguer ou céder à autrui son autorité inaliénable. Il faut qu'une règle d'action ou de conduite soit universelle et la même pour tous les cas; elle généralise et néglige les individualités du domaine concret. Mais aucune « ligne de conduite » ne ressemble jamais en tout point à une autre, pas plus qu'elle ne peut être soumise à la même règle grâce au tour particulier que lui impriment la pensée, l'action et le choix personnels. Une règle est utile en tant qu'elle touche aux aspects communs et généraux des problèmes, mais en faire la raison dernière de toutes les questions, c'est trahir sa conscience. Une action déterminée uniquement par la règle et par la coutume est purement mécanique et non pas humaine. Tout au moins faut-il qu'un acte soit approprié aux exigences de la vie, soit intelligent et indépendant de la règle et de l'usage pour qu'il devienne vraiment humain et spirituel. L'esprit pharisien est essentiellement paresseux, mécanique, matériel, il suit à la trace les ornières profondes des us et coutumes, de la loi, et laisse s'endormir la conscience faute d'occupation suffisante. Aussi est-il scrupuleux et casuiste, mais cette scrupulosité n'est guère que celle de l'intelligence aux prises avec les conséquences des règles diverses. Ce n'est certes pas l'amour du droit ni de la volonté de Dieu qui résout les questions subtiles des rubriques, ou les problèmes de l'indult du carême.

La liberté est plus malaisée, plus coûteuse que l'esclavage. Il est plus facile de suivre une règle que de juger par soi-même; il est plus facile de faire des lois pour des catégories d'hommes ou d'actions que pour des individus; il est plus facile de prétendre que les choses sont identiques que de distinguer leurs différences essentielles.

Les règles et les lois, comme les autres idées universelles, appartiennent à l'intelligence, au système de divisions, de cases et de rayons numérotés et étiquetés, que notre expérience a répartis et disposés en un certain ordre afin d'y recourir cas échéant. Ce système est, à l'expérience, dans le même rapport que le grand livre d'un négociant à ses marchandises. Les règles sont, aux facultés de jugement et d'appréhension, dans la même relation que les usages et les uniformités d'action aux facultés impulsives et exécutives, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à la partie mécanique non-progressive de l'âme; elles représentent les parties « toutes formées » de la structure, qui sont à distinguer des parties molles et en croissance. Ces dernières sont le vrai habitacle de la vie et de la formation de l'individu. Le mécanisme de la règle et de l'habitude n'est que l'instrument de la vie façonné par elle-même, c'est-à-dire du jugement intelligent, du choix libre, de la conscience. Rendre l'instrument maître, assujettir la conscience à la règle, c'est stériliser l'esprit, c'est produire l'habitude et le mécanisme au lieu de la vie, l'esclavage au lieu de la liberté; c'est clicher une certaine forme ou phase d'activité spirituelle et se défendre de tout progrès et de tout développement, c'est faire prévaloir le passé sur le présent et sur l'avenir. Néanmoins n'est-il pas évident que ces adorateurs rigoureux de la règle demeurent convaincus que la règle et le droit sont identiques ? Et en ce cas ne suivent-ils pas leur conscience ? Et ne juge-t-on pas qu'obéir à une conscience fausse (car chaque conscience est relativement fausse) mène le plus sûrement à l'éclaircissement moral ? Mais c'est qu'ils n'obéissent pas à leur conscience! La

conscience ne peut pas abdiquer, elle ne peut pas, en dernier ressort, céder à une règle ou à une loi sans considérer sa faculté d'adaptation au cas particulier et strictement individuel. Ils obéissent non pas à la conscience, mais à la règle, à la loi, au législateur auquel ils voudraient transférer leur responsabilité inaliénable de jugement et de choix, en préférant se laisser guider passivement par un autre esprit, plutôt que de faire activement travailler le leur. Il est nécessaire et utile que nous obéissions tous aveuglément à la règle dans toutes les choses où nous nous trouvons encore neufs et moralement « mineurs », de même qu'il faut accepter le témoignage antérieur pour tout autant que nos expériences et nos déductions laissent, sur ce point, notre esprit au dépourvu. Mais ceci ne représente pas entièrement la *science,* pas plus que ce n'est une *action* selon la pleine signification du mot. Ne croire qu'au témoignage des autres, ne se conformer qu'à la règle et à la loi n'aideront jamais au développement de l'âme; il faut aussi que nous nous efforcions continuellement de corser et d'assimiler la nourriture qu'on nous offre, que nous réalisions ce qui n'est qu'idéal, que nous nous servions des jugements des autres, non pour remplacer nos propres jugements, mais comme des adjuvants qui aideront à la formation de notre opinion personnelle.

La conscience, à cause de son aperception immédiate et directe, est un sens spirituel de ce qui est droit; c'est un sentiment, un goût, un toucher, une intuition. De même que tous les sens, elle s'affine par l'emploi, s'émousse par le manque d'usage, se détruit par la violation et par l'abus. De plus, si l'on y satisfait d'habitude, elle devient d'une tyrannie merveilleuse, une passion morale, aussi clairvoyante que l'amour même, plus fort que la vie ou la mort. Souvent elle ne peut pas plus formuler ses preuves qu'un enfant ne peut faire la démonstration de son identité consciente; elle ne sait rien des définitions, des classifications, de l'art du casuiste. Son développement n'est pas

celui d'une science éthique, mais d'une faculté aimante, d'un pouvoir sensitif spirituel. Si, pourtant, au lieu d'étouffer la conscience, de lui faire abdiquer sa souveraineté en faveur des généralisations, des règles, des raisons de l'intelligence éthique, nous corrigions continuellement cette intelligence selon les expériences vitales de la conscience (comme nous corrigeons la science par les expériences des sens), alors, il se produirait un développement non seulement de notre intuition spirituelle (c'est-à-dire de cette conscience), mais aussi de notre intelligence éthique. Il nous faudra bien faire des révolutions périodiques de nos conceptions et catégories éthiques fondamentales, à mesure que, dans leur développement et leur apprêt dialectique, nous les trouverons inaptes à se concilier avec les nouvelles données de l'expérience morale. Il nous faudra bien nous débarrasser de nos cycles et épicycles compliqués et nous servir d'une accommodation plus compréhensive et plus explicite — il faudra trouver de nouvelles outres pour le nouveau vin du nouveau royaume de Dieu.

Georges TYRRELL.

LA QUESTION MOSAÏQUE

Bien que le Talmud et les Pères de l'Eglise soient tombés d'accord pour attribuer à Moïse les livres de la Bible connus sous le nom de Pentateuque, les allusions, obscures il est vrai, à une composition postérieure sont, cependant, fort anciennes. Saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, saint Jérôme lui-même, admettent sérieusement la tradition légendaire du prétendu Livre IVme de Ezra, écrit vers la fin du premier siècle, et d'après laquelle le dit Ezra, grand prêtre juif du Ve siècle avant J.-C., aurait rétabli, au moyen des autres écritures, la Loi mosaïque, dispersée par les vicissitudes dernières du royaume de Ju-

das. Saint Jean Damascène nous informe qu'au VIIIe siècle la secte judaïsante des Nazaréens niait l'origine mosaïque du Pentateuque, et, pendant le moyen âge, les deux rabbins, l'Isaacite et Ibn Ezra, célèbres commentateurs de la Bible, faisaient allusion à une rédaction des livres mosaïques postérieure de beaucoup aux temps de Moïse.

En 1520, le réformateur *Charlestade*, dans un essai sur la Bible publié à Wittenberg, affirma, par différents arguments, qu'il était impossible d'attribuer le Pentateuque à Moïse; Luther, si leste à la controverse, ne fit aucune opposition à cet allégué. Sur ce sujet, les catholiques jouissaient, à ce moment, d'une liberté d'opinion semblable. L'abbé Andrès Du Mæs, en un commentaire à Josué, publié à Anvers en 1570, reprit, pour son compte et hardiment, la théorie d'Abrahanel, docte juif de la Renaissance, et soutint que les Livres mosaïques avaient été composés vers le temps de Ezra, mais avec d'anciens documents d'archives. Quelques années plus tard, le jésuite espagnol Bento Pereira louait de ce chef Du Mæs, sans le nommer le reste, et le jésuite flamand Jacques Bonfrère exprimait une opinion identique.

La culture humaniste de la Renaissance, en émancipant toujours plus les savants de toute préoccupation dogmatique, les incitait à des affirmations encore plus catégoriques. Thomas Hobbes, dans le *Leviathan* (1651), Isaac de la Peyrère, dans un essai théologico-critique sur les races humaines préadamites (1654) et le philosophe Benoît Spinoza, dans le *Tractatus theologico-politicus*, en arrivèrent à nier résolument la mosaïcité du Pentateuque, en faisant ressortir la variété et la diversité des sources dont il résulte. Spinoza, en particulier, déclarait qu'il s'agissait là d'un problème de nature littéraire et critique et non point religieux et dogmatique. Contre Spinoza, le catholique Richard Simon, de l'oratoire, dans son histoire critique de l'Ancien Testament (1682), soutenait, en se basant sur les recherches de Du Mæs, que le Pentateuque

avait été composé par Moïse, avec des documents officiels fournis par les historiographes de son temps. L'ouvrage de Simon provoqua de vives polémiques en France et ailleurs. Le Hollandais protestant Jean Le Clerc le réfuta, en démontrant, avec une réelle présence d'esprit, que les documents du Pentateuque n'étaient point d'origine officielle mais bien privée, et que leur composition devait être transposée de l'époque mosaïque à celle du royaume de Judas. Enfin, Simon, vaincu définitivement par le grand rhéteur Bossuet, fut condamné par l'Eglise. En 1713, le médecin français Jean Astruc, catholique et né de père huguenot, dans l'essai anonyme : *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paroit que Moyse s'est servi pour composer le livre de la Genèse,* retrouva et distingua, dans cette dernière, deux documents principaux A et B, fondus et amalgamés, et dont la caractéristique la plus remarquable consistait dans le nom différent dont chacun se servait pour indiquer Dieu, et qu'on nomme ici Eloha et là Jahve. L'orientaliste et le critique allemand Jean Goffrede Eichhorn, qui ne possédait qu'une vague notion de la publication d'Astruc, arriva, par ses propres moyens, aux mêmes conclusions et les exposa dans son introduction à l'Ancien Testament (1780). Il fut suivi dans cette voie par Charles-David Ilgen, qui fit de nouvelles recherches (1798). Dans le même temps, le prêtre catholique anglais Alexandre Geddes, dans une série d'études bibliques commencée en 1792, exprimait l'opinion que la recherche documentaire, appliquée jusqu'alors à la Genèse, devait être étendue à tout le Pentateuque, y compris le livre de Josué [1], et plaçait la composition des livres mosaïques à l'époque de Salomon. Affirmations hardies, sur lesquelles il promit un volume qu'il ne put, malheureusement, publier.

La critique des livres mosaïques fut continuée par les

[1] C'est la raison pour laquelle les critiques ont ensuite dénommé *Exateuque* l'ensemble des six livres ayant trait à la question mosaïque.

protestants allemands. Suivant en cela les traces de Geddes, J.-S. Vater publia (1802-1805) trois gros volumes de commentaires au Pentateuque, qui attirèrent l'attention de Guillaume de Wette, très jeune encore à cette époque. Celui-ci essaya, par de nouvelles études (1806), et à travers une forêt de documents, de distinguer les trois principaux dont était constitué le Pentateuque, c'est-à-dire l'Elohiste traitant des origines du monde et de la législation sacerdotale, le Jahviste et le Deutéronome, rédigés successivement durant le royaume de Judas et allant de l'époque de Salomon jusqu'à l'exil des Juifs en Babylone. La question, sur laquelle planaient encore beaucoup d'incertitudes et d'obscurités, fut traitée à nouveau et à fond par le célèbre orientaliste Henri Ewald, dans son introduction à l'*Histoire du Peuple d'Israël* (1843). Il reconnut dans le Pentateuque le document Elohiste ou Codex sacerdotal des temps de Salomon, l'Elohiste et le Jahviste de l'âge des prophètes, et, enfin, le Deutéronome.

Les recherches géniales d'Ewald permirent, en 1853, à Hupfeld, de reconstituer la Genèse dans les trois documents fondamentaux dont elle résulte. Mais tout le reste comportait encore de très graves difficultés. Cette plus haute antiquité attribuée au Codex sacerdotal empêchait de concevoir et d'expliquer d'une manière satisfaisante l'origine des documents Elohiste et Jahviste prophétiques, de même que celle du document deutéronomique. Dès 1833, Edouard Reuss, lequel a bien mérité de la science biblique, avait fait remarquer que le Codex sacerdotal faisait montre, çà et là, d'un développement ultérieur de la loi deutéronomique. Par des recherches indépendantes, Watke et Georg parvenaient, en 1835, à la même conclusion.

Mais l'autorité incontestée dont jouissait Ewald en Allemagne, empêcha, pendant plus de vingt ans, de prendre ces opinions en considération; les critiques eux-mêmes n'osèrent point se prononcer ouvertement contre elle. En 1865 cependant, Reuss, et Graf son disciple, décidèrent

d'engager le combat. En deux essais sur les livres historiques de l'Ancien Testament, Graf démontra que, loin de constituer, dans le temps, la partie la plus reculée du Pentateuque, le Code sacerdotal en était, au contraire, la dernière, par son origine postérieure au Deutéronome, dépendante d'Ezéchiel et écrite, par conséquent, après l'exil de Babylone. Graf, cependant, conserva la date attribuée par Ewald au grand Elohiste du Code sacerdotal pour ce qui concerne sa partie purement narrative. Mais le critique hollandais Abraham Kuenen, qui adopta la théorie de Graf dans son *Histoire d'Israël* (1869), démontra que les récits du grand Elohiste avaient la même origine que le Code législatif, dont il n'était pas possible de le séparer. Les professeurs allemands, durant plusieurs années, ne répondirent que par l'ironie ou le silence aux publications de Graf, et cela jusqu'au moment où Jules Welhausen, en renouvelant la démonstration de ce dernier (1876), eût définitivement établi l'ordre de succession des documents qui constituent les livres mosaïques.

* * *

Sur ces entrefaites, parmi les catholiques les plus au courant des progrès de la science dans les milieux protestants, se dessinait un mouvement intellectuel visant à faire revivre, au sein de l'Eglise, les études bibliques. Le jésuite Cornely, cependant, dans son *Historica et critica Introductio* au Vieux Testament (1885) persistait à défendre la mosaïcité absolue du Pentateuque, tout en admettant les interpolations de variantes et d'adjonctions postérieures que, par égard pour la susceptibilité des théologiens, il s'abstenait de préciser. Cette apologie inopportune de la thèse traditionnelle devait nécessairement choquer les studieux de la nouvelle génération, parmi lesquels se remarquaient, dès ce moment, l'abbé Alfred Loisy, professeur de langue et de littérature hébraïques à l'Institut

catholique de Paris, alors de fondation récente, et le dominicain Joseph Lagrange, qui avait créé à Jérusalem une école pratique et supérieure d'études bibliques. Ceux-ci étaient convaincus que la critique avait raison contre tous et que, pour renouveler la science catholique de la Bible, si inférieure à la protestante, le premier pas à faire devait consister dans l'abandon de la thèse mosaïque du Pentateuque. M. Loisy entra résolument dans la voie de la critique, sans trop se préoccuper des exigences des théologiens, réputés à juste titre comme incompétents. Mais il fut traversé en son chemin par l'encyclique *Providentissimus Deus* (1893), grâce à laquelle Léon XIII obtenait, comme de coutume, ce double résultat d'entraver la science et de promouvoir les études ecclésiastiques. M. Lagrange, d'accord avec le catholique anglais, le baron Frédéric von Hügel, pensa qu'il aurait été de meilleure tactique de céder à l'autorité ecclésiastique et de dissiper les soupçons des théologiens en soumettant la question mosaïque au jugement public des savants catholiques.

Cette tentative fut faite au Congrès international des savants catholiques, qui se tint, au mois d'août 1897, à Fribourg, en Suisse. L'année précédente, M. Lagrange, dans sa *Revue biblique*, avait publié quelques essais sur les premiers chapitres de la Genèse, utilisant ouvertement les résultats de la critique documentaire, sans être inquiété par Rome, malgré les menées des intransigeants. On pouvait donc croire le terrain suffisamment préparé. Au cours d'une séance mémorable, à laquelle j'étais présent, M. Lagrange se leva pour lire la première partie d'une série d'études sur les livres mosaïques, dans laquelle il démontrait que l'affirmation de la non-mosaïcité du Pentateuque ne contredisait en aucune manière les principes dogmatiques de celui-ci. Après lui, M. von Hügel exposa des arguments critiques et irréfutables, qui obligeaient, bon gré mal gré, tout savant honnête et sincère à abandonner la thèse de l'origine mosaïque. La salve gé-

nérale d'applaudissements qui accueillit les orateurs fut brusquement interrompue, au grand émoi de l'assemblée, par une protestation brève, mais catégorique, du jésuite Brucker.

La tentative échoua. M. Lagrange, qui publia ses pages dans la *Revue biblique,* n'échappa à une condamnation que grâce à la promesse de ne plus rien faire imprimer sur ce point. La section d'études bibliques fut supprimée lors des congrès postérieurs des savants catholiques. La défense des idées de M. Lagrange que fit, à Rome, le savant missionnaire Jean Genocchi donna lieu à un nouveau scandale et provoqua, de la part du Vatican, la suppression de cette très innocente société d'Etudes bibliques, protégée par le cardinal Parocchi, et au sein de laquelle il avait parlé. M. von Hügel, bien que laïque, se contenta d'imprimer son travail dans les Actes du congrès et en resta là, de peur que la situation n'empirât. Quelques années se passèrent. Les publications catholiques touchant la Bible se multiplièrent et tendaient toujours plus, par une libre critique, à passer outre aux préjugés théologiques. Les intransigeants, très irrités, auraient voulu que Léon XIII condamnât à droite et à gauche les savants si misérablement séduits, selon leur expression, par une science trompeuse. Mais le vieux pontife répondait : « Laissons aux savants catholiques le droit d'errer parfois. » Il consentit cependant, en 1901, à instituer, pour l'étude et la solution des problèmes les plus graves, une commission biblique, composée de quelques cardinaux et assistée de douze consulteurs. Le fait qu'on choisit la *Revue biblique* de M. Lagrange comme organe officiel de la commission, montre bien de quel esprit de tolérance elle était animée.

Sur ces entrefaites, M. Loisy, pour et contre lequel la commission biblique avait été surtout instituée, continuait, libre et résolu, à répandre dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses,* les résultats de la critique. Ses al-

lures audacieuses eurent pour résultat de rendre M. Lagrange encore plus sympathique aux catholiques désireux de se tenir en un prétendu juste milieu. Celui-ci en profita pour tenter, par un détour beaucoup plus large, de résoudre la question mosaïque. Son commentaire du Livre des Juges (1903), élaboré avec beaucoup de soin et à l'aide de la critique documentaire, passa inobservé. Pour intéresser le clergé catholique à la culture biblique si restreinte, un commentaire de la Genèse était nécessaire. M. Lagrange se mit à l'œuvre avec beaucoup de précautions. Il y avait un gros obstacle à franchir. Il fallait faire loyalement admettre, contre la thèse défendue par les théologiens et d'odeur fortement dogmatique, que les premiers chapitres de la Genèse avaient une valeur plus symbolique qu'historique. M. Lagrange s'imaginait avoir déjà en quelque sorte frayé sa route depuis l'année 1903, où il avait publié un petit volume fort répandu et fort loué, contenant plusieurs conférences sur le symbolisme de la Genèse et qui avaient été données avec succès à l'Institut catholique de Toulouse. En outre, en 1902, un jeune religieux, Joseph Bonaccorsi, disciple de Jean Gennocchi, avait fait paraître, dans mes *Studi religiosi,* et sur la question mosaïque, un article anonyme décidément contraire à la thèse traditionnelle, sans que la revue ait eu à subir de graves remontrances de la part de l'autorité ecclésiastique. Le jésuite Hummelauer lui-même, lequel publiait, avec M. Cornely, un commentaire en plusieurs volumes sur la Bible, avait pu, çà et là, dans les pages concernant les Livres mosaïques, faire allusion, sans en être inquiété, à certains auteurs postérieurs de tel chapitre ou de tel groupe de chapitres. M. Lagrange espérait donc publier son livre sur la Genèse. L'ayant rencontré, au printemps de 1905, à Rome, il me montra, en effet, une centaine de pages d'épreuves de son travail, avec lequel il allait en pèlerinage auprès des gros bonnets de la curie romaine, afin d'obtenir l'approbation tant désirée.

Mais les temps étaient changés. Avec la mort de Léon XIII, ce semblant d'équité tolérante vis-à-vis des droits de la raison scientifique, et qui était monté avec lui sur le siège pontifical, avait disparu sans retour. Pie X, son successeur, inapte aux luttes ardues de la pensée, rêvait, avec une candeur toute provinciale, aux villégiatures idylliques de Montecassino. Il fut bien vite circonvenu et séduit par l'astuce subtile des intransigeants, envieux de prendre une revanche éclatante sur le modernisme triomphant. M. Lagrange fut contraint d'abandonner l'idée de publier son livre sur la Genèse et dut s'estimer heureux qu'on n'exhumât point son article de 1897 sur le paradis terrestre et que Léon XIII avait sauvé du péril imminent de l'Index. La commission biblique, dont les membres étaient devenus suspects de modernisme, avait été renforcée par l'addition de beaucoup d'autres consulteurs « orthodoxes », capables d'annuler le vote éventuel des premiers. Une série de « décrets scientifiques », élaborés selon la coutume de la curie romaine dans le secret le plus impénétrable, manifesta, chaque année, les intentions et l'œuvre de Pie X.

Elle condamna, en premier, et en 1905, la théorie qu'on appelle des citations implicites, par lesquelles quelques-uns avaient essayé, et particulièrement le jésuite Prat, de faire concorder, avec l'autorité divine des écritures, les erreurs les plus graves et les plus saillantes dont fourmille la Bible. A vrai dire, cette théorie n'avait satisfait ni les modernistes, ni les conservateurs, et le décret ne fit guère d'impression. Il s'agissait là d'une escarmouche précédant la bataille. En effet, en 1906, tomba comme un coup de foudre le décret qui sommait les savants de reconnaître la mosaïcité du Pentateuque, tout en admettant — concession ridicule aux exigences de la critique documentaire — qu'il avait pu être composé par plusieurs scribes de Moïse et ensuite approuvé et fait sien par lui. Cette sentence monstrueuse, preuve éloquente de l'étroitesse et de la naïveté des cardinaux et du pape, qui l'ont définie et sanctionnée,

portait, il y a lieu d'en faire la remarque, la signature de l'abbé Vigouroux [1].

La presse quotidienne elle-même parla de ce décret qui fit beaucoup de bruit et effraya profondément les savants catholiques. M. Lagrange se tut, et, pour comble d'ironie, dut souffrir que sa *Revue biblique* annonçât officiellement le décret. Mais qui ne se laissa pas fermer la bouche, cependant, ce fut le baron von Hügel, qui publia, sur ce sujet, une noble lettre en réponse à une première que lui avait adressée le critique protestant américain Charles Briggs, le même qu'au beau temps du modernisme M. Genocchi avait amené aux pieds de Pie X et dont on espérait la conversion au catholicisme. Mais le Vatican feignit d'ignorer la brochure et les pages amères des deux écrivains tombèrent dans le vide. Ainsi s'évanouissait le rêve de renouveler la science biblique, sans toucher aux principes théologiques, dans le sein de l'Eglise catholique. Pour sauvegarder les droits de la conscience et de la vérité, même envers et contre la théologie, il ne restait rien à faire que d'adopter la libre critique. C'était la voie qu'avait déjà choisie M. Loisy; ce fut également la mienne.

Florence. Salvatore MINOCCHI.

LE CLERGÉ FRANÇAIS IL Y A VINGT ANS [2]

Ce clergé ne pouvait avoir aucune influence sur la société. C'est ce que constate l'auteur de la brochure que

[1] Dans les années suivantes parurent quatre autres décrets prétendant sanctionner le caractère historique du IVe Evangile, l'unité d'auteur des prophéties d'Isaïe, la valeur historique des premiers chapitres de la Genèse et l'origine davidique de la plupart des psaumes: quatre négations de la vérité flagrante, quatre outrages éhontés aux conclusions les plus certaines et les plus intangibles de la critique biblique moderne.

[2] Nous sommes heureux de pouvoir publier les quelques pages suivantes que M. Pierre Dabry a bien voulu extraire du volume qu'il va

nous citions tout à l'heure [1] quand il dit quelque part : « Ce qui frappe par-dessus tout, c'est qu'entre la vie publique de la France et son clergé il y ait si peu de rapports. »

Quel rapport pouvait-il y avoir entre une France qui, depuis cent ans, s'était complètement transformée, et un clergé qui avait mis une sorte de point d'honneur à rester stationnaire ? Non seulement l'hégémonie intellectuelle ne lui appartenait plus, mais, par sa parfaite incompétence dans toutes les branches des sciences, des lettres et des arts, par son incapacité professionnelle même, son inaptitude à s'acquitter convenablement de ses fonctions d'organe du dogme, d'interprète de la morale, il était pour tout le monde instruit comme inexistant et n'avait absolument aucune prise sur les esprits. Si des hommes instruits nous passons à la masse, ici, en dépit des apparences, l'influence du clergé était moins grande encore. C'est un lieu commun de dire que, s'il connaissait un peu les déchets sociaux, les indigents, les misérables à qui il faisait la charité, il ignorait tout de l'ouvrier. Ce souverain du jour lui apparaissait comme une force redoutable que les doctrines perverses avaient égarée, que l'orgueil exaltait, qui, par ses revendications incessantes, constituait une menace contre laquelle ne saurait trop se défendre la société. Enfin, si nous prenons le monde politique, cette portion du pays d'où sortent les gouvernants, les hommes des classes libérales, les commerçants, les industriels, qui veulent l'ordre, la paix, le progrès sagement réglé, nous voyons que le clergé était non seulement sans action sur eux, mais qu'il était avec eux en perpétuel antagonisme par l'opposition qu'il faisait à la forme du gouvernement,

bientôt faire paraître sous le titre : *Pourquoi j'ai quitté l'Eglise...* C'est le tableau de l'état du clergé français au moment où M. Dabry entra dans la vie publique sous le pontificat de Léon XIII. Ces pages si intéressantes font désirer avec une grande curiosité la suite du volume.

[1] Mgr. Latty. *Le clergé français en 1890.*

par la main sans cesse tendue aux adversaires du régime, l'aide toujours prêtée aux fauteurs de troubles, aux instigateurs de mauvais coups sinon de révolution.

Toute l'activité de ce clergé s'était, en effet, concentrée sur deux points : faire de belles cérémonies, de grandes manifestations religieuses, et essayer de changer la forme du gouvernement.

Il tenait cette double hantise, cette double erreur, de l'ancien régime qui avait séparé la religion de la vie réelle, de la raison et de la morale, pour en faire un vrai décor, et qui, par l'apogée de la monarchie absolue, avait fait au clergé une situation de tout repos. Il ne pouvait ôter ses yeux de cette double image, ne s'apercevant pas que la religion séparée de l'activité humaine et réduite à des cérémonies ou des manifestations extérieures est du matérialisme, et que le gouvernement borné à garantir quelques privilèges est l'abdication de ce qui est la raison même de gouverner. Tout, en dehors du scintillement de l'or et des lumières, en dehors de l'accomplissement du rite, lui paraissait, en fait de religion, non avenu; tout, en dehors de la protection officielle et ouverte, de la sympathie gratuite, de la préférence obligatoire chez quiconque détient une parcelle de l'autorité, lui paraissait, en fait de politique, entaché de mauvais esprit et illégitime. Les deux conceptions étaient d'ailleurs tellement alliées dans son esprit qu'elles paraissaient les deux aspects, les deux faces d'un même système, et que la réussite de l'une conditionnait la fortune de l'autre. Une religion matérialiste était tout à fait à la portée des gens du trône, qui aimaient mieux orner l'autel qu'observer l'Evangile; une monarchie complaisante, assurant contre tout risque le fonctionnement de la machine ecclésiastique, était tout à fait dans les vues de la majorité des prêtres, qui aimaient mieux servir de grands seigneurs que de remplir leur devoir de citoyen dans une république. C'était, de part et d'autre, la loi du moindre effort à laquelle on obéissait pour jouir d'avan-

tages qu'on n'aurait pas gagnés, la loi du travail à laquelle on se dérobait, les conditions de la vraie vertu et du vrai mérite qu'on méconnaissait, les exigences et les principes de la vie moderne qu'on éludait et qu'on récusait.

Le clergé avait passé vingt ans à organiser des pèlerinages et à mener des campagnes électorales pour avoir un « bon gouvernement ». La majorité avait beau être modérée, loyale, honnête, les ministres avaient beau s'appeler Jules Simon, Dufaure, de Marcère, ce n'était jamais le « bon gouvernement ». L'opposition du clergé était violente, irréductible, aveugle, indistinctement dirigée contre tout ce qui reflétait, même de la façon la plus pâle, la France moderne, contre tout ce qui ne s'inspirait pas exclusivement de ses préjugés et de ses intérêts particuliers. Tous les matins, une presse qu'il dévorait avec l'avidité du client à qui l'on jette la sportule, sonnait l'hallali contre les institutions du pays. Il se suggestionnait à la lecture des pires malhonnêtetés, des inventions les plus truculentes et les plus invraisemblables. Sa force d'admiration pour les ténors de l'invective était en raison directe de la vacuité de son cerveau et de sa parfaite incapacité de discernement et de critique. Les vrais dirigeants du clergé français, les pourvoyeurs, sinon de son intelligence, au moins de son vocabulaire, les guides de son action et les inspirateurs de sa conduite, ce n'étaient pas les évêques, occupés à étudier devant l'armoire à glace des attitudes de crosse et de mître, mais les comités politiques ou les personnages dont ces journaux, volontairement et systématiquement grossiers, étaient les organes.

Jeté sur la fausse piste de mécréants à exterminer quand on voulait simplement se servir de lui pour combattre des adversaires politiques, oubliant de jeter les yeux sur lui-même, dont le corps, selon l'expression biblique, n'était qu'une plaie, ne voyant qu'un rival à écarter ou un ennemi à abattre dans la société contemporaine qui tendait des bras fiévreux vers plus d'humanité et plus de justice, le

clergé était complètement dévoyé, perdait de jour en jour de son prestige, et les oreilles du Curé de Saint-Médard n'étaient pas les seules à percevoir les craquements de la chute irrémédiable et définitive, s'il n'avait pas l'intelligence et la force de se renouveler. Pierre DABRY.

DOCUMENTS

Deux lettres de M. A. Fogazzaro[1].

Vicence, le 30 novembre 1909.

Cher Monsieur,

Merci. Vous qui vous nourrissez de l'idéal religieux qui m'a inspiré le *Saint,* je vous exhorte à travailler pour lui, en vous souvenant que si, parfois, le « Saint » a pu prononcer involontairement des paroles non entièrement conformes à ce *depositum fidei* qui oblige la conscience catholique, il fut, cependant, un fils dévoué de l'Eglise, proclama bon le moderne, mais meilleur encore l'éternel, et chercha à faire prévaloir le principe que la religion est surtout *action et vie.* Luttez dans le domaine moral plutôt que dans celui de la critique biblique et de la philosophie religieuse. Quant à la liberté de conscience, prenez pour votre évangile ce qu'en écrit le cardinal Newmann.

Je vous salue de cœur. A. FOGAZZARO.

***

Vicence, 8 janvier 1910.

Monsieur,

J'apprends que vous avez l'intention de publier une revue moderniste et que vous me comptez parmi les adhé-

[1] Les lettres que nous publions ici nous ont été adressées par Fogazzaro, à l'époque où il était question de fonder la *Revue moderniste*. La première fut écrite en italien, la deuxième en français. Elles précisent de la façon la plus claire la nature de son idéal de réforme.

rents avec MM. Murri et Minocchi, les anciens rédacteurs de *Nova et Vetera* et autres. Si je ne me trompe, c'est vous, Monsieur, qui avez eu la bonté de m'adresser, au nom d'un groupe de jeunes gens, une lettre où vous me priez de vouloir bien être votre chef. Je ne sais plus ce que j'ai répondu; sans doute, je l'ai fait avec beaucoup de sympathie, mais vous ne m'avez point parlé d'une publication moderniste ni des adhésions que vous aviez recueillies [1]. Or, je n'entends point me déclarer moderniste, mais simplement moderne, et je ne partage pas les opinions des adhérents à votre revue que je viens de nommer, quoique je puisse avoir leurs personnes en grande estime. Je vous prie donc, cher Monsieur, de ne pas inscrire mon nom avec le leur.

Veuillez agréer mes meilleurs vœux de nouvelle année.

A. FOGAZZARO.

VARIÉTÉS

Au « Sillon », en 1900.

En 1900, le *Sillon* n'était ni large, ni profond. Il venait d'être fondé par M. Marc Sangnier, ancien élève du collège Stanislas et de l'école polytechnique, officier d'artillerie démissionnaire, petit-fils du célèbre avocat Lachaud.

M. Marc Sangnier parlait avec facilité, parfois avec éloquence. Il se proposait de mettre d'accord ou tout au moins de rapprocher l'Eglise catholique et la Démocratie. Il s'enthousiasmait à la fois pour l'Evangile et pour le catholicisme. Son zèle l'empêchait de voir ou d'avouer les nombreuses et graves divergences du romanisme et de l'Evangile ou du christianisme primitif. Il ne s'em-

[1] Fogazzaro fait erreur sur ce point, car la circulaire que nous lui avions envoyée, accompagnée d'une lettre qui a provoqué sa première réponse, parlait en termes explicites d'une *Revue moderniste*. Fogazzaro n'en est pas moins resté un des fidèles abonnés et amis de notre *Revue*.

bourbait ni dans les Conciles, ni dans les écrits ou dans les actes des papes, ni dans les décisions des Congrégations romaines, ni dans la vaste *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, ni dans les fastidieuses ou délétères compilations des théologiens scolastiques. Il flétrissait et il eût volontiers jeté dans les oubliettes de l'Histoire l'Inquisition, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, la Terreur blanche, tout ce qu'il y a de tyrannique, de criminel, d'odieux, dans le long passé de l'Eglise romaine. Au-dessus de toutes les mitres, de tous les palais épiscopaux et de toutes les cathédrales, au-dessus de la tiare, du Vatican et de Saint-Pierre de Rome, il voyait, dans un ciel d'apothéose, l'humble étable de Bethléem et la croix ensanglantée et rédemptrice du Calvaire. Les chants des plus pompeuses cérémonies liturgiques ne couvraient point, pour lui, l'immense clameur de ceux qui souffrent. Les ornements étincelants d'or ou de pierreries dont se revêtent le pape et les évêques ne détournaient point ses yeux des haillons du pauvre qui grelotte de froid ou qui succombe à la misère ou à la faim. Il voulait être bon chrétien, voire apôtre ; et il croyait que, pour être tel, il faut avant tout suivre les préceptes et les exemples de justice et de charité que le Christ a donnés à ceux qui l'entouraient.

Un certain nombre de jeunes gens s'étaient joints à lui. C'étaient des étudiants, des employés, quelques ouvriers. Ils le reconnaissaient comme leur chef. Ils partageaient sa foi démocratique et catholique et aussi son prosélytisme. Plusieurs d'entre eux allaient faire des conférences dans divers quartiers de Paris ou en province. Ils avaient pour organe une petite revue mensuelle ou bi-mensuelle : *Le Sillon*.

A cette époque, le *Sillon* avait son siège dans une toute petite rue du sixième arrondissement de Paris : la rue de Bagneux, entre la rue du Cherche-Midi 85 et la rue de Vaugirard 102. M. Marc Sangnier y avait loué au rez-de-chaussée, sur la rue, une grande boutique ; et, en haut de la devanture, il avait fait peindre cette enseigne, qui dut intriguer plus d'un passant : LE SILLON.

* * *

Pendant l'hiver de 1900 fut annoncée pour un soir, vers 9 heures, une réunion du Sillon, rue de Bagneux, où prendraient la parole

MM. les abbés Lemire, député du Nord, et Naudet, directeur de *La Justice sociale*.

88, rue du Cherche-Midi, à quelques mètres du Sillon, était le Séminaire universitaire Saint-Vincent-de-Paul, succursale du séminaire de l'Institut catholique de Paris, mais alors dirigé par un intelligent, libéral et très sympathique Lazariste, M. Fernand Portal. M. Portal avait été professeur et Supérieur dans des Grands Séminaires de province. Il s'était intéressé à l'Eglise anglicane ; et, sous le pseudonyme de Fernand Dalbus, il avait publié une brochure destinée à prouver la validité des ordinations qui s'y font. Il était un des très rares Lazaristes capable d'apprécier leur loyal et savant collègue, aujourd'hui décédé, M. Ermoni. Depuis 1900, Rome et les jésuites ont réussi à l'écarter du séminaire Saint-Vincent-de-Paul. Avec tous ou presque tous les élèves de cette maison, il se rendit à la réunion du Sillon.

Tout près de la porte d'entrée, une vingtaine d'ouvriers s'étaient assis sur des bancs. M. Marc Sangnier les invita à s'approcher. Ils refusèrent.

Dès que M. Lemire fut arrivé, M. Marc Sangnier lui donna la parole.

— Je ne suis pas venu ici, dit l'abbé-député, pour discourir, mais pour apprendre. Je sais déjà que vous êtes chrétiens, démocrates, presque socialistes. Je connais votre but. Vous vous intéressez sincèrement au sort des ouvriers. Vous voulez l'améliorer, diminuer le plus possible les misères physiques et morales, éclairer les salariés et les patrons sur leurs droits et sur leurs devoirs, les aider les uns et les autres à exercer leurs droits et à pratiquer leurs devoirs. Vous souhaitez donc d'être utiles aux autres. C'est votre devoir d'hommes ; car nous sommes tous solidaires, tous frères. Mais vous êtes aussi de bons chrétiens ; et c'est pourquoi vos efforts tendent surtout à aider les autres à garder, à recouvrer ou à retrouver le plus précieux de tous les biens : la foi religieuse.

Rien de plus louable que votre but ; mais quels sont vos moyens pour l'atteindre ?

— Nos moyens, répondit M. Marc Sangnier, nous les empruntons presque tous aux socialistes. Nous les imitons en ce qu'ils ont de bon. Nous tâcherons de faire plus et mieux qu'eux.

Nous acceptons tous les progrès démocratiques ou sociaux ; nous en souhaitons de nouveaux, et nous y travaillons.

Nous voulons la vérité, la justice, la liberté pour tous.

Nous sommes des hommes. Rien d'humain ne nous sera étranger ou indifférent.

— Ne craignez-vous pas, reprit l'abbé Lemire, de rencontrer bien des difficultés, bien des obstacles, non seulement parmi les ouvriers, incrédules et défiants, mais aussi parmi certains catholiques trop ombrageux ? Pourrez-vous être toujours d'accord avec l'autorité ecclésiastique ? Ne lui deviendrez-vous pas suspects ? Et ne condamnera-t-elle pas le Sillon à disparaître ?

Evidemment l'abbé Lemire avait déjà prévu la farouche hostilité que devaient avoir plus tard, contre le Sillon, les chefs du parti réactionnaire, leurs alliés, les moines et tout particulièrement les jésuites et la Curie Romaine. Il ne précisa pas davantage sa pensée, et il attendit la réponse de M. Marc Sangnier.

Cette réponse fut embarrassée. M. Marc Sangnier semblait acculé dans une impasse. Une fois de plus, il protesta de son zèle démocratique et de sa foi catholique. L'abbé Lemire déclara qu'il ne doutait ni de l'un, ni de l'autre ; et il ajouta que, pour mener à bonne fin une entreprise telle que le Sillon, il fallait prévoir le plus possible les difficultés et les moyens d'en triompher. Autrement, l'insuccès était inévitable.

Il y eut alors dans l'assemblée une sorte de malaise. Les ouvriers sortirent sans avoir rien manifesté de leurs sentiments ou de leurs pensées. L'abbé Lemire s'en alla peu de temps après; puis, M. Fernand Portal et ses séminaristes, élèves de l'Institut catholique ou de la Sorbonne.

* * *

Depuis cette époque, dix ans ont passé ; et, durant ces dix ans, que d'obstacles, y compris les lourdes et haineuses productions du jésuite Barbier, se sont accumulés contre le Sillon ! Le plus redoutable de tous, celui qui a fini par ruiner l'œuvre sociale qu'avaient rêvée et si bravement commencée M. Marc Sangnier et ses collaborateurs, on ne saurait trop le faire connaître : ce fut l'incurable défiance ou l'aveugle et implacable haine qu'a de la Démocratie le fils de pauvres paysans vénitiens qui, grâce au dernier conclave et surtout au *veto* de l'empereur d'Autriche, est parvenu au souverain pontificat.

Donc, en 1900, le doux abbé Lemire, trop évangélique, trop

chrétien, trop humain, pour être parfaitement romain, avait déjà le pressentiment de cet *Ignis ardens*, de ce feu qui devait dévorer le Sillon et ne plus laisser que des vestiges de désolation dans l'immense plaine du Romanisme de plus en plus dénudée, aride, monotone, vouée au silence et à la mort.

Ernest BAUCHARD.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

Contre l'école laïque. — Le mot d'ordre est resté secret, mais il est donné. On fait contre l'instituteur français une telle campagne de dénigrement dans les chaires des églises et dans les mandements épiscopaux, l'attaque a lieu partout avec un tel ensemble, et les défaites multipliées qu'infligent aux assaillants l'opinion publique et parfois les juges, déconcertent si peu leur fureur, qu'à n'en pas douter, il y a derrière les troupes un chef et ce chef n'est pas en France.

Il faudra un jour exposer à nos lecteurs les divers épisodes de cette lutte ; ils valent la peine d'être contés. On n'exagère rien en disant que la campagne scolaire est la dernière phase du cléricalisme agonisant, sinon le suprême espoir du catholicisme menacé. L'enfant n'est point seulement un baptisé, dont la foi chancelle quand elle n'est pas étayée par une protection continue. Il est aussi, il est surtout le citoyen de demain. Instruit, presque en épelant, des droits souverains de l'Eglise sur l'Etat, il sera probablement un jour le plus ferme soutien du trône et de l'autel. Mais ne reléguera-t-il pas l'Eglise dans le morne et improductif domaine du spirituel, si le maître lui révèle un temporel indépendant, neutre à l'égard de son voisin jusqu'au jour où celui-ci aura cessé de respecter leurs bornes communes ? Evidemment, il faut avoir sucé avec le lait, l'amour des privilèges ecclésiastiques, pour tolérer, fut-ce uniquement en pensée, la confusion des deux pouvoirs. De là, pour une Eglise qui se résigne mal à n'être plus que la servante de Dieu, impatiente de redevenir maîtresse des peuples, la nécessité de posséder l'école, afin de faire main basse sur la conscience de l'enfant. Tout cela est si vrai que les violences épiscopales contre l'école laïque sont si bien à base exclusive de cléricalisme, la religion n'étant que leur prétexte avoué, mais dé-

montré par les faits, que les autres cultes, protestant, juif, etc., s'accommodent à merveille d'un enseignement d'Etat. Un peu de bon sens suffit d'ailleurs à résoudre le problème et très peu de bonne volonté n'aurait aucune peine à l'esquiver complètement. A l'école, instruction scientifique, morale et civique ; au temple ou à l'église, instruction religieuse. D'où viennent les difficultés inextricables ? du professeur ? C'est bien mal le connaître que de le soupçonner ou de l'accuser. La plupart de nos instituteurs français pratiquent la tolérance en même temps qu'ils l'enseignent. Quant on aura recueilli à travers la France une douzaine d'exemples authentiques où des maîtres bafouent la religion des enfants, on aura certainement épuisé la liste des abus, mais on aura ainsi prouvé que la masse du corps enseignant n'est coupable envers l'Eglise que d'indifférence.

Or, telle est précisément la faute inexpiable, la tare infamante, le péril redoutable de l'école laïque. On ne peut pas être indifférent envers l'Eglise catholique. L'ignorer, c'est pire que la haïr. Ne pas être hanté de son prestige et de son autorité dans les leçons de grammaire ou dans les calculs de l'arithmétique, c'est un sacrilège. Ne pas lui demander la permission de raconter l'histoire sans la travestir à son profit, c'est une insubordination contre la vérité qu'elle seule détient sous les formes du pieux mensonge. Edifier une morale sans les étais croulants de son dogme et la purifier des altérations de sa casuistique, c'est conduire le monde aux abîmes. Voilà pourquoi l'école laïque est la grande pécheresse. Elle se passe de l'Eglise. Elle est la vivante démonstration de sa déchéance, puisque désormais les générations s'instruisent et se moralisent sans l'Eglise. Enfin, elle manie à son tour les âmes, à côté de celle qui, jadis, avait le monopole de cette action délicate et qui ne lui pardonnera jamais de l'exercer, fût-ce parallèlement à ses propres entreprises.

Telle est brièvement résumée la philosophie de la bataille scolaire. Elle est très simple. Malheureusement, elle engendre bien des complications. En effet, cette neutralité religieuse qui n'inclut pas forcément l'hostilité et se concilie parfois avec la bienveillance, elle est possible à l'égard de tous les cultes ; elle ne l'est pas envers une institution dont la doctrine et les éléments fondamentaux, même en revêtant le caractère religieux, sont d'ordre essentiellement politique. Ainsi, l'instituteur respectera l'assiduité

de ses disciples aux offices de la paroisse. Comment sera-t-il en règle avec le catéchisme, quand il enseignera la tolérance mutuelle en matière d'opinions? Nous touchons ici à l'équivoque habilement exploitée par les coryphées ultramontains. Ils crient à l'impossible neutralité ou, feignant d'y croire, dénoncent comme pris en flagrant délit de désobéissance à cette règle primordiale de l'école, les maîtres assez fanatiques pour ne pas se plier à toutes les conceptions morales, historiques et sociologiques de l'Eglise.

Disons-le très haut: Une pareille neutralité est tout à fait impossible. Elle l'est pour une raison qui donne quelque peu tort à ceux qui prétendent faire état de cette impossibilité contre l'école laïque. Elle l'est, dis-je, parce qu'une neutralité imposant à l'enfance groupée sur les bancs scolaires sans distinction de croyances, la théologie, la morale et la politique de Rome, serait tout le rebours de la neutralité. Ce serait, au contraire, le parti-pris le plus révoltant. Une religion d'Etat impose ses doctrines. Le catholicisme n'est plus, parmi nous, qu'une secte libre de s'affirmer, mais, à l'avenir, impuissante à courber les esprits par la contrainte civile. Ils l'oublient ou paraissent l'oublier, ces évêques et ces prêtres qui ameutent leurs ouailles contre l'Etat éducateur, en se donnant, avec une emphase comique, l'auréole de persécutés. Allons donc! il n'y a de persécutés en cette affaire que la franchise et la liberté, et c'est non pas sur les modestes chaires d'école, mais sous la robe du clergé, qu'il faut chercher les bourreaux. Persécutés aussi, et combien, ces malheureux instituteurs voués, par une désignation expresse du curé, au boycottage des parents bretons, lozériens ou ardéchois, mis en quarantaine par une population fanatisée, n'échappant aux quolibets de leurs écoliers que pour se heurter aux boulangeries fermées devant eux et condamnés à mourir de faim par les prêcheurs d'Evangile! Persécutés les maîtres villageois qui, dans leurs classes paisibles, voient tout à coup se dresser une jacquerie menaçante, pères de famille ligués contre eux pour arracher de ces mains le livre d'histoire ou de morale qu'ils sont incapables d'apprécier, mais qu'ils estiment malfaisants sur la foi du prêtre! Persécutés tous les instituteurs de France, par les calomnies collectives de l'épiscopat!

Je souhaite qu'une plume attentive ait noté l'un après l'autre les mille cris de détresse poussés dans la solitude des landes bretonnes ou du bocage vendéen et nous apprenne un jour quelle magnifique leçon de morale civique nous ont donnée, par leur intrépidité

jeune et patiente, par d'héroïques privations endurées sans faiblesse, par une sérénité indulgente devant les violences et l'injure, ces hommes, ces femmes, ces jeunes filles que le clergé dénonce tous les jours comme les dépravateurs de l'enfance.

Ces réflexions très simples ne sont pas nouvelles. Elles avaient été redites ici. Champions de la liberté, il nous convient d'honorer ses défenseurs et de saluer ses héros. Avant tout, c'est un des multiples attentats de l'Eglise contre cette liberté qu'il nous appartenait de flétrir, à nous dont la mission est de combattre implacablement toutes les formes de la tyrannie ecclésiastique.

Or, à l'heure actuelle, l'effort des catholiques français est concentré sur cet unique objectif : l'école. La conquérir pour y régner et y régner pour asservir les intelligences et reprendre la direction des âmes qui mène droit à la souveraineté politique ; telle est la tactique suprême. La presse cléricale ne dissimule ni le but, ni les moyens, ni la nécessité urgente de ramasser toutes les forces catholiques autour de ce bastion.

Nous venons de dire le but. L'espoir d'arriver par l'enfant à dominer le citoyen, nous l'indiquions au début de notre étude. Il s'exalte de l'exemple des Belges dont le libéralisme incarné par Frère-Orléan fut vaincu par les évêques sur le terrain scolaire. Depuis, les catholiques sont les maîtres du pouvoir et la Belgique libérale a succombé. Aux catholiques français de ne plus dormir avant d'avoir mis au front de leur patrie les lauriers de leurs frères belges.

Et les moyens de tresser cette invraisemblable couronne ? Ils sont inspirés d'un machiavélisme qui est tout à fait d'Eglise. Pas de coups francs et droits, pas d'assaut direct pour enlever la forteresse, mais des manœuvres sournoises afin d'y pénétrer par traîtrise. En les décrivant, surgira nettement, sur le fond obscur des combinaisons hypocrites, l'ombre classique de Basile.

D'abord créer autour de l'école laïque une atmosphère de défiance et lui donner vaguement l'apparence d'un mauvais lieu. A cet effet, on fera de la criminalité croissante un corollaire de l'enseignement public ; on exploitera, avec tendance à les généraliser, les rares scandales qui sont au passif de l'Université. On publiera des enquêtes sur cette coéducation des sexes qui n'alarma jamais la pudeur de la prude Angleterre, mais qui scandalise les établissements pieux dont la faillite morale fut naguère cruellement mise

à nu par Edouard Drumont dans « La Fin d'un monde ». Evidemment le même système étouffe sous le silence ou dément avec effronterie les petites aventures de certains orphelinats dirigés par « les bonnes sœurs », les accidents survenus à tels ignorantins, et la très catholique empreinte dont furent marquées les jeunes années de quelques vicieux ou scélérats célèbres, — on n'aura que plus de hardiesse à dénoncer ensuite le péril de l'enfance.

Ainsi diffamée, va-t-on demander simplement la déchéance de l'école ? Ce serait aller trop vite et trop loyalement en besogne. Le public, pauvre de bon sens et de bonne foi défendrait ses maîtres. Un autre dessein, fort habile, a prévalu dans les conseils des stratèges épiscopaux. Laisser à l'Etat les charges de l'école, mais en prendre la direction et en tirer tous les profits ; en un mot, se substituer directement à l'autorité académique afin de transformer l'instituteur, fonctionnaire nominal de la République, en fonctionnaire effectif de l'Eglise. Gageure absurde ? Non. Projet perfide, simplement. Sa réalisation dépendait d'une toute petite chose, la complicité des pères de famille. Dans les villes ce serait assez de troubler l'école au moyen de leurs exigences dictées par le prêtre invisible. A la campagne on aurait bientôt groupé un assez puissant noyau de ligueurs chargés, sous prétexte de surveiller l'éducation de leurs enfants, d'imposer au pédagogue les livres, les méthodes et les doctrines de l'Eglise. Et toujours dissimulé derrière les combattants, le clergé gouvernerait à sa guise l'enseignement primaire. Belle partie à jouer que de mettre ainsi l'Etat en tutelle en imposant à l'œuvre émancipatrice de la troisième République la servitude du « Jesu » ! De là ces ligues de pères de famille abusés par les diffamations mensongères et inquiétés dans leur sollicitude paternelle par ce malaise énervant que jettent dans l'âme les insinuations imprécises plus meurtrières qu'une calomnie nettement formulée ! De là toute la campagne des manuels scolaires, petites manœuvres de la grande bataille qu'on se propose de livrer un jour, manœuvres qui permirent au clergé de calculer en chiffres bruts ses chances de succès. Il a pu voir, sauf en certaines régions attardées, à quel échec il courait, en dépit de ses savantes combinaisons. S'avoue-t-il vaincu ? Il n'est même pas découragé. L'assaut est ajourné sûrement. En attendant il s'organise. Partout se lèvent où se préparent des associations de pères de famille et les ligues diocésaines jaillissent en pleine floraison,

groupant, sous l'ordre impérieux de l'évêque, les fédérations cantonales unissant elles-mêmes les volontaires des communes. C'est une Vendée qui se dresse, prête à exiger demain le contrôle absolu de l'école si l'Etat prévoyant ne déjoue les conspirateurs.

Que serait l'école d'aujourd'hui, livrée demain aux intrigues de l'Eglise ? On le devine aisément. Finie la tolérance ! Disparue la vérité historique ou la morale indépendante ! Les beaux jours de l'Ordre moral reparaîtraient avec la Congrégation victorieuse. Ce serait l'aube annonciatrice de la monarchie se partageant avec Rome les dépouilles de la liberté française. Il n'est pas un républicain digne de son titre qui se résigne à perdre ainsi le fruit de trente années glorieuses. La Bastille est détruite. On ne la relèvera pas.

L'Eglise et le serment antimoderniste en Angleterre. — Dans les cercles catholiques anglais, le serment antimoderniste semble n'avoir soulevé que très peu d'opposition. En dehors du cas de Miss Petre, il n'y a eu que très peu d'autres refus de signer la formule du serment. J'ai entendu parler de deux autres cas à peine, et qui n'ont pas été connus du public. L'un de ces deux prêtres a, semble-t-il, volontairement résigné ses fonctions, et, à ce qu'on m'a dit, le second cas, qui remonte à plusieurs mois en arrière, se serait terminé par un arrangement, apte à satisfaire l'autorité. Cette faiblesse n'étonnera pas ceux qui connaissent l'Angleterre. Les quelques prêtres modernistes, qui font partie du clergé anglais, se sont arrangés de façon à concilier leurs convictions avec l'acceptation du serment. On a fait ici ce qu'on a fait en France et ailleurs. Un prêtre moderniste de ma connaissance m'assura même que les deux prêtres qui ont refusé de signer n'étaient pas modernistes. Comme plusieurs professeurs allemands, ils se sont révoltés contre l'imposition générale du serment plutôt que contre le principe. Ainsi, encore une fois, les modernistes réels, contre lesquels le serment était dirigé, ont glissé entre les doigts de la Curie et démontré, par là, l'inutilité de cette arme à atteindre le but pour lequel elle avait été forgée.

Je saisis cette occasion pour fournir aux lecteurs de cette revue quelques renseignements sur l'état actuel de l'Eglise catholique en Angleterre.

C'est une très petite communauté, et elle serait encore plus pe-

tite, sans les nombreux Irlandais qui se répandent dans le pays. Or les Irlandais, prêtres ou laïques, sont, pour la plupart, vaticanistes jusqu'à la moelle. Les prêtres anglais sont élevés dans des séminaires d'où les idées libérales sont soigneusement exclues. Même ceux qui proviennent des rangs du haut clergé anglican et dont quelques-uns ont reçu une formation universitaire, possèdent à peine, comme je l'ai montré dans un article précédent, une teinte de ce que nous appelons modernisme.

Récemment, deux vicaires de deux églises importantes de Brighton et quelques-uns de leurs ministres, suivis peut-être d'une centaine de fidèles, ont passé à l'Eglise catholique romaine. La cause immédiate de cet exode a été une querelle avec leur évêque, de récente nomination, et qui leur avait refusé la permission de continuer à user du rite de la bénédiction eucharistique, ainsi qu'ils avaient coutume de faire sous son prédécesseur. Il leur permettait, cependant, l'usage de tous les autres rites et cérémonies catholiques. Ils n'en furent point satisfaits. Ils étaient accoutumés à une liberté absolue depuis plusieurs années, et leur enseignement et leurs cérémonies étaient identiques aux doctrines et au culte romains, exception faite de l'obéissance au Pape et de l'usage nominal du *Prayer-Book* anglican. Ils accusaient l'Eglise d'Angleterre de ne point enseigner la doctrine catholique de la transsubstantiation, proposée explicitement par un des 39 articles.

Mieux que toute explication, cet incident donne une idée exacte de l'état d'âme de la haute Eglise anglicane. Dans ces milieux, le modernisme est inconnu ; ceux qui en seraient atteints seraient regardés par leurs confrères avec crainte ou bien avec une réelle antipathic. Beaucoup d'entre eux seraient disposés à ne voir dans le modernisme qu'une dispute personnelle entre le Pape et quelques-uns de ses fidèles. Les questions qui préoccupent le plus de tels esprits ne sont pas les questions de critique, mais de savoir dans quelle mesure la théologie, le cérémonial et la discipline de l'Eglise anglicane pourraient être assimilés à l'idéal romain. Leur activité paroissiale, en outre, ne leur laisse pas le temps d'étudier des sujets réclamant une profonde attention. L'état de leur esprit est suffisamment caractérisé par ce fait que, à une époque où tout homme qui pense, même avec des vues modernistes, au sein de l'Eglise romaine, cherche, secrètement ou ouvertement, à se révolter contre la tyrannie violente de la Curie, ces hommes renoncent tranquille-

ment à leurs forteresses pour aller se livrer, d'eux-mêmes, au despotisme romain.

Il est bien évident que, dans un milieu pareil, le serment ne puisse rencontrer aucune difficulté sérieuse. C.

Les catholiques anglais et l'encyclique « Pascendi ». — Nous avons publié, l'année dernière, la noble lettre dans laquelle Miss Petre expliquait les motifs qui défendaient à sa conscience de souscrire à l'encyclique *Pascendi* et au décret *Lamentabili*. Nous trouvons sur ce même sujet, et dans le « Spectator », une lettre d'un autre catholique anglais, très connu par ses travaux sur le cardinal Newman, M. J. Williams. Nous la reproduisons presque intégralement à cause de son importance toute particulière :

« Monsieur, puis-je suggérer aux catholiques romains qui seraient invités à souscrire à l'encyclique *Pascendi*, qu'ils disposent de quatre bonnes et solides raisons pour s'y refuser ?

1° Il s'établit par là un précédent pour une intervention possible en matière politique, et l'exemple de la France nous montre amplement le danger profond qu'il en peut résulter.

2° Les catholiques sont invités à souscrire à l'encyclique dans le sens particulier que le pape lui attribue, et ils savent tous que le jugement privé du législateur, d'après le droit canon et l'enseignement constant des apologistes catholiques, ne signifie rien pour le gros public..... Quand on dit que le pape est infaillible, ce n'est pas à son opinion privée qu'on attribue cette infaillibilité, mais à son enseignement public, et dans des circonstances et des conditions spéciales.

3° C'est matière à discussion que de déterminer jusqu'à quel point l'encyclique *Pascendi* est valide. Il y a même fort à parier qu'elle ne soit, dans certains détails, hérétique. Quelques théologiens compétents prétendent qu'elle touche à des sujets étrangers à la juridiction de l'Eglise. Pour autant qu'on interprète les propres paroles de Léon XIII, il n'est pas douteux que l'encyclique de Pie X ne soit nulle en ce qui concerne l'histoire et la critique prises dans leur sphère particulière, délimitée par l'encyclique *Providentissimus Deus*. D'après ces mêmes théologiens, l'enseignement de Pie X serait hérétique. En ce cas, Pie X aurait cessé, *ipso facto*, d'être pape, et tout ce qu'il ferait désormais serait nul,

excepté dans les cas de discipline ordinaire. Personne, parmi ceux qui considèrent la désinvolture avec laquelle le pape actuel condamne, dans l'Eglise, toute manifestation de l'intelligence et presque tout être pensant, ne mettra en doute qu'un tel jugement ne soit inévitablement celui de la génération à venir.

4° Tout cela est vrai, même indépendamment de la condamnation du Modernisme, et ceux qui ont considéré l'encyclique comme nulle n'étaient point du tout modernistes. Mais il y a un autre point — du domaine pratique, — et qui est de la plus grande importance pour tous ceux qui sont amenés à souscrire à l'encyclique. Ils partagent la responsabilité du pape en ce qui concerne l'application des mesures que l'encyclique désigne sous le terme de *remèdes*. Ces remèdes ont été, il est vrai, modifiés, mais très légèrement ; je suppose que cette modification a été suggérée par l'énorme scandale qu'ils avaient provoqué et par le grave préjudice qu'ils avaient causé..... Je n'hésite pas à dire que celui qui, par sa signature, approuve cette encyclique, ne tardera pas à s'apercevoir, à sa profonde stupéfaction, qu'il a, de la sorte, légitimé un régime absolument semblable à celui qui amena le massacre du duc d'Albe en Hollande, la nuit de la Saint-Barthélemy en France, et la tyrannie de Philippe II en Espagne. Le moment n'est-il pas opportun de déclarer que nous ne voulons point reconnaître de telles mesures et que nous voulons nous purifier à jamais de ces taches qui déparent toute l'histoire catholique ? »

W. J. Williams.

Le règne des mouchards. — Depuis que, par l'encyclique *Pascendi*, Pie X institua dans chaque diocèse les « Conseils de vigilance », chargés de guetter et dénoncer tout symptôme de modernisme, l'espionnage fut érigé à la hauteur d'une institution canonique, d'un huitième sacrement. La délation de ses confrères c'est, pour le prêtre arriviste et lâche, le moyen le plus efficace d'accaparer la bienveillante protection de ses supérieurs, qui lui permettra à la fois de fournir une carrière rémunératrice, d'éliminer les concurrents gênants et d'assouvir discrètement ses fielleuses rancunes. Le prêtre mouchard n'est pas obligé de posséder plus de vertu et plus de science que les confrères dont il a charge d'espionner les pensées et les paroles plus que la conduite ; il lui suffit d'avoir toujours aux lèvres d'abondantes pro-

testations d'obéissance envers le souverain Pontife. Il est à la solde de son évêque, si celui-ci fait appel à ses louches opérations, mais si l'évêque, comme il arrive quelquefois, méprise son bas métier, il se placera directement sous l'égide du Pape, s'appellera publiquement *papal* et deviendra le représentant authentique du Vatican, l'interprète autorisé de la politique romaine. Il arrive à être plus puissant même que l'évêque ; il se vante des audiences particulières que le Pape lui a, plus d'une fois, accordées, et s'il possède un journal en propre, il y étale les félicitations et les encouragements reçus par le Vatican. L'un de ces prétendus serviteurs de Dieu répétait à tout venant : « Je suis avec le Pape et non avec les Evêques ! » Et il avait raison ; les mouchards trouvent, en ce moment, plus de crédit au Vatican que n'importe quel évêque. C'est leur heure !

Les frères Scotton, de Breganze (Vénétie), prélats domestiques de Sa Sainteté, amis personnels de Pie X, directeurs d'une feuille cléricale, *La Riscossa,* et mouchards émérites devant l'Eternel, viennent de soulever un scandale énorme en accusant le séminaire de Milan d'être une pépinière de modernisme et tout le diocèse de se trouver plus ou moins infecté de la terrible peste. En vain, le cardinal de Milan et les prêtres protestèrent-ils solennellement contre de telles accusations, le journal de Breganze non seulement ne retira pas ses affirmations, mais encore interjecta appel au Pape. Il poussa même l'impudence jusqu'à dire tout haut qu'il agissait de concert avec le Vatican dont il était, du reste, subventionné !

En fait il existe, dans le diocèse de Milan, un certain courant de libéralisme catholique, qui possède, comme organe, le journal *L'Union,* mais ne mérite nullement l'accusation de moderniste. Il est cependant très symptomatique que le Pape n'ait pas même eu la pudeur d'intervenir en faveur d'un cardinal calomnié en son nom par les sires Scotton. On se souvient que ces derniers avaient osé l'accuser lui-même de libéralisme quand, patriarche de Venise, il avait rendu visite au roi Humbert. Au demeurant, la lâcheté des évêques actuels justifie amplement le mépris et l'arbitraire avec lesquels ils sont traités par le Vatican.

Si la réputation d'un évêque est à la merci d'un prêtre stipendié par Rome, les prêtres eux-mêmes sont à la merci des laïques, payés pour surveiller leurs relations, leurs lectures, leurs propos. On a eu vent, naguère, de l'histoire de cette vieille servante de

prêtre qui avait été corrompue à coup de pièces blanches. Il existe, à Rome, toute une organisation de laïques, hommes et femmes, employés par le Vatican à cette triste besogne. Ces chiens de la police vaticane suivent partout le prêtre à la trace. Les endroits que celui-ci fréquente, les personnes avec lesquelles il se lie, les journaux et les livres qu'il achète sont dûment observés et notés, et l'on va même parfois jusqu'à lui soustraire adroitement quelque document compromettant ou à intercepter les lettres qui arrivent par la poste. Telle est la situation des prêtres dans l'Eglise. Ils vivent sous une véritable terreur blanche, et la subissent révoltés et muets. Leur lâcheté n'a-t-elle donc pas de limite?[1]

Les *papaux,* malgré leur monomanie antimoderniste, ne pouvant rencontrer partout l'hydre qui doit fournir prétexte à leurs exploits d'orthodoxie et l'occasion d'augmenter leur crédit à Rome, viennent d'inventer un nouveau truc : le semimodernisme. Les semimodernistes sont ceux qui réclament une certaine autonomie dans leur activité politique et sociale, qui se montrent accommodants avec les nouvelles tendances scientifiques et économiques et qui n'emploient pas les mêmes procédés de polémiques que les personnes et journaux papaux. C'est ainsi qu'en Italie, on assiste à une lutte quotidienne entre l'*Unità Cattolica,* l'*Italia Reale,* la *Liguria del Popolo,* la *Vera Roma,* etc. (tous journaux papaux qui se vantent d'avoir reçu plusieurs brefs laudatifs du Vatican), contre l'*Union,* l'*Avvenire,* le *Corriere d'Italia,* le *Momento,* etc., suspects de libéralisme.

En résumé, l'on peut dire que grâce à « la restauration de toutes les choses dans le Christ » accomplie par Pie X, l'Eglise est le théâtre de gens qui s'entr'aiment d'un amour si éperdu que la fin du monde ne peut qu'être imminente. Nous verrons alors les mouchards siéger à la droite du Fils de l'Homme, pour juger de l'orthodoxie papale des humains.

Plus de prêtres ! — Le lundi 6 mars, dans la vaste salle de la Société d'horticulture, le septième Congrès diocésain de Paris a ouvert ses séances. Il les a clôturées le surlendemain.

[1] Un de nos correspondants est en train de préparer une brochure au sujet de cette organisation d'espionnage dans l'Eglise.

Nous prions tous nos amis qui ont été victimes de tels procédés ou qui connaissent des cas similaires, de bien vouloir nous les communiquer en écrivant à la Direction de cette revue.

Il était présidé par M. Amette, archevêque de Paris.

De nombreuses questions y furent traitées, qui intéressent la vie religieuse du diocèse de France où il y a le plus d'incroyants et de libres-penseurs.

On s'y est très sérieusement occupé du recrutement ecclésiastique ; et voici ce qu'en dit la *Croix* du 7 mars :

« Un très émouvant rapport de M. le chanoine Roland-Gosselin a porté sur l'œuvre si essentielle des vocations sacerdotales. Un court exposé historique, puis une série de navrantes constatations : les séminaires dépouillés, le poids de leur entretien et de leur location retombant tout entier sur le budget diocésain, *surtout une diminution inquiétante des vocations*. En 1910, vingt-six prêtres ont été ordonnés ; onze le seront cette année ; peut-être moins, l'année prochaine. Il faut à tout prix que les familles catholiques non seulement apportent leur appui financier, mais qu'elles s'évertuent à créer une atmosphère favorable à l'éclosion de vocations nombreuses, que toutes se pénètrent de cette pensée que compter un prêtre dans leur sein est le plus grand honneur qui puisse leur échoir.

« Mgr l'archevêque de Paris adresse à son tour un appel vibrant à l'assemblée en faveur du recrutement des vocations. »

Dans le même numéro de la *Croix*, se trouve un article intitulé : *La vocation au sacerdoce*, et dont j'ai extrait ces quelques lignes :

« Peu de temps après la loi néfaste de Séparation, on s'apercevait que les difficultés financières ne seraient pas les plus graves pour l'Eglise de France et qu'une question se posait, autrement redoutable pour elle : celle du recrutement sacerdotal. Question vitale entre toutes ! Car, à quoi bon se préoccuper, jusqu'à l'angoisse, de la subsistance des prêtres futurs, si, effrayés par l'incertitude et les risques de la situation nouvelle, les candidats au sacerdoce devenaient de plus en plus rares ?

« Sans doute, il n'était pas au pouvoir de ceux qui avaient à cœur de maintenir nombreux et serrés les rangs du clergé français, de donner aux jeunes gens qui, en temps moins troublés, auraient pu songer à la prêtrise, des assurances qui eussent été des leurres. »

Ce n'est pas seulement à Paris que le vide se fait dans les séminaires, petits ou grands. Dans toute la France, excepté dans la Lozère et peut-être aussi dans la Vendée et dans deux ou trois départements bretons, on constate la même disette d'aspirants à l'état ecclésiastique.

Le clergé ne se recrute guère que parmi les enfants des paysans, des ouvriers des champs. Avant la séparation des Eglises et

de l'Etat, il avait, avec une situation officielle (ce qui est toujours reluisant aux yeux de la plupart des Français, fussent-ils même sujets du pape italien), un traitement assuré par l'Etat. Depuis la Séparation, il a perdu tout cela. Les prêtres ont cessé d'être des fonctionnaires appointés par l'Etat, affectés à un service public et reconnu par l'Etat. Ils ne se distinguent plus des autres citoyens que par l'habit spécial et par le célibat que leur imposent leurs chefs hiérarchiques.

La profession ecclésiastique est donc devenue fort précaire. Ceux qui l'embrassent savent que la manne ne leur tombera plus du ciel, sous forme de billets de banque ou sous espèces sonnantes, au guichet du percepteur. Leur existence matérielle dépend du casuel (c'est-à-dire de l'exercice payé de leurs fonctions ecclésiastiques), de la générosité des fidèles et du bon plaisir de l'évêque. Or, le casuel et la générosité des fidèles ne cessent de diminuer ; et, d'autre part, l'autoritarisme et les caprices des évêques sont toujours à redouter. Les paysans ne l'ignorent point. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils détournent leurs fils d'une profession dont les inconvénients ne se compensent plus par des avantages matériels et certains.

Au surplus, en cette affaire, l'Eglise n'a-t-elle pas encore à dire : « Mea culpa ! » A force de crier à la persécution, elle a fini par y faire croire les ignorants et les naïfs. Les paysans ont pensé qu'ils seraient vraiment bien imprudents et bien coupables de pousser leurs enfants à une profession où, d'après ceux qui l'exercent ou qui la défendent, on est exposé à toutes sortes de misères. Certainement, ni les évêques, ni les sénateurs ou députés cléricaux, ni les *Croix*, ni les autres journaux réactionnaires n'avaient prévu cette conséquence de leurs exagérations. Ils avaient semé partout des paroles où parfois la vérité aurait eu beaucoup de peine à se rencontrer. Au lieu de l'opulente moisson qu'ils espéraient, ils n'ont vu lever et n'ont pu récolter que de l'ivraie. E. B.

L'exode d'un prêtre américain. — A titre de document de la crise qui commence à travailler le clergé de l'Amérique latine, nous reproduisons ici une lettre que l'abbé Miguel Calentano a envoyé, au mois de décembre 1910, à l'archevêque de Buenos-Aires :

« Illustre Monseigneur,

« Après avoir accompli le devoir que m'impose la courtoisie

d'exprimer à Votre Eminence la plus vive gratitude pour le bienveillant accueil qu'elle me fit l'année passée à mon arrivée dans cette capitale, je crois devoir remplir un autre devoir plus impérieux que m'impose ma conscience, en faisant connaître à Votre Excellence et au public, qu'après avoir médité et accepté le mandat auguste de ma raison, je vous présente en cet acte le plus transcendant, le plus solennel de ma vie, ma démission de prêtre et de chapelain de l'église de St-Cristophe, où jusqu'à présent j'ai exercé mon ministère.

« Si, à l'époque de ma vie où je n'avais pas, étant enfant, la liberté de choisir librement ma carrière, on m'a imposé celle que j'ai suivie jusqu'à présent, maintenant que la réflexion prend le dessus et que l'expérience m'a démontré que l'Eglise papale ne peut être considérée, en aucune manière, comme la continuation de la simple et sublime religion établie par Jésus, je déclare publiquement, en m'inspirant de ce que me dictent ma raison et ma conscience, que j'ai renoncé au catholicisme romain, parce que je suis profondément convaincu que, loin d'être une religion, c'est une agglomération de prévaricateurs altérés de dominations et d'ambitions, qui rejettent les principes les plus élémentaires de la morale.

« Ma conviction, Monseigneur, va plus loin encore, et je suis arrivé à comprendre que l'Eglise, en son réel caractère de source féconde d'hypocrisie et de corruption, — je le dis avec toute la sérénité que réclament les vérités de cette importance, — est la cause principale du désastre moral que traverse la société humaine.

« Un des germes féconds d'une si grande immoralité est certainement le confessionnal, auquel on doit que, dans les temples, aux prières des âmes simples se mêle le brutal déchaînement de la concupiscence d'hommes et de femmes qui, pour la plus grande impunité de leurs abominables actions, cherchent à se couvrir du manteau du mysticisme et de la fausse piété.

« Puis, tout ce qui touche à l'Eglise est devenu source de profits ; c'est ainsi que la simonie est exercée par un des vicaires de Votre Eminence, lequel, de complicité avec des prêtres délinquants, a organisé, avec grand succès, ce que l'on pourrait appeler le trust des messes.

« Je termine, Monseigneur, comme écrasé sous l'énormité de tout ce dont j'ai été témoin depuis le court espace de temps que je suis en ce pays, de tout ce qui, si je me proposais de l'écrire pour

que les croyants sachent que le christianisme est en dehors de l'Eglise, me demanderait un temps et un effort que je préfère consacrer à des tâches plus dignes de l'homme qui repousse les hypocrisies et la dissimulation.

« Veuille Son Eminence accepter mes respects et donner ordre que l'on me remette mes documents gardés dans ses bureaux.

« MIGUEL CALENTANO,
« Docteur en théologie ».

POIGNÉE DE NOUVELLES

A la Chambre belge, durant la séance du 8 mars, le député catholique Wauwermans, en parlant d'une religieuse défroquée, s'est permis des insinuations touchant la moralité de cette dernière. Indigné de cette attitude, le socialiste Hubin est allé jusqu'à lui cracher au visage. Le leader socialiste Vanderwelde, sans justifier l'acte de son collègue, n'a pas été moins catégorique dans ses protestations. « Chaque fois, a-t-il dit, qu'un prêtre ou un religieux quitte vos rangs, vous autres catholiques, vous attribuez son exode au besoin qu'il éprouve de satisfaire ses instincts immoraux. Il y a quelques années, vous avez agi de la sorte à l'égard du savant ex-jésuite Jules Renard. Mais, sachez-le bien, nous ne permettrons plus, à l'avenir, que semblable suspicion soit émise dans cette Chambre. »

— Résumé d'un commentaire de la *Civiltà Cattolica*, organe des jésuites de Rome, au refus de miss Petre de souscrire à la *Pascendi :* « Il y a une double vérité de foi : l'une absolue, l'autre relative; la première irréformable, la seconde sujette à changer. Mais tout en connaissant le caractère précaire de cette dernière, les catholiques sont obligés de lui donner leur assentiment comme à la vérité absolue. Seule l'autorité a le droit de proposer et d'introduire les modifications opportunes à la vérité de foi relative, en excluant toute libre recherche de la part des catholiques . »

— Grâce à l'initiative de M. Murri, il sera tenu prochainement, en Italie, une réunion de députés et de personnes compétentes pour traiter la question de la politique religieuse dans ce pays.

— D'une lettre d'un prêtre de Romagne à M. Murri : « Nous sommes ici un groupe d'amis qui suivons avec sympathie, même avec enthousiasme, le mouvement de réforme, mais nous ne pouvons presque rien faire. Nous sommes continuellement traqués par un espionnage organisé policièrement et magnifiquement récompensé. On en arrive même à intercepter nos lettres pour les déposer aux pieds de l'évêque ou du pape. En attendant les événe-

ments, nous nous bornons à étudier et à compléter nos connaissances individuelles. Le spectre de la faim nous tient à la merci de la curie; si l'on pouvait résoudre le problème économique, la révolution, ou mieux, la réforme serait un fait accompli. »

— Le Père Venanzio, capucin, partisan ardent de l'« Association des prêtres travailleurs », vient de fonder une typographie coopérative à Ascoli. Pour favoriser son entreprise, les directeurs des deux périodiques modernistes : *Battaglie d'Oggi*, de Naples, et *La Libertà*, de Fermo, lui ont confié l'impression de leurs journaux.

— Tableau de l'organisation cléricale en Italie : 306 évêques; 5,000 prélats ; 25,500 curés ; 2,000 vicaires ; 43,000 prêtres séculiers fournis d'emplois ; 4,900 couvents ; 1,078 collèges et convicts religieux ; 300 séminaires ; 21,000 personnes employées dans l'administration des maisons ecclésiastiques ; 8,272 œuvres de charité dirigées par des prêtres ; 2,000 asiles d'enfants ; 1,850 sociétés cléricales ; 513 sociétés catholiques de consommation ; 300 banques cléricales ; 420 éditeurs de livres ecclésiastiques ; 540 journaux et revues cléricaux.

— Dans la nouvelle église de Confignon (Fribourg), on peut voir une verrière donnée par le prince Max de Saxe et représentant les deux Eglises d'Orient et Occident, offrant à saint Georges les insignes de leur autorité en vue de leur réunion. On y lit, à droite : « Max, prince de Saxe, a dédié cette verrière à l'Eglise et au Peuple de Confignon en Mémoire de son Père Georges, roi de Saxe, † 15 octobre 1904, et en recommandant au Peuple de prier bien fervemment pour l'union des Eglises ». A gauche : « Que saint Georges nous aide à détruire le dragon infernal, qu'il étende sa protection sur les deux Eglises de l'Orient et de l'Occident, qui le vénèrent en même temps, et qu'il en obtienne la réunion ».

— Pourquoi le Pape ne tient-il pas de consistoire ? On conte qu'à Rome, bien que nous n'ayons pu encore contrôler cette histoire, une bonne religieuse visionnaire, en qui Pie X a la plus grande confiance, lui a assuré qu'il mourrait quand il aurait créé un certain nombre de cardinaux. Or ce nombre serait atteint au prochain consistoire, et voilà pourquoi Pie X en reculerait la date le plus possible. Le jubilé italien tombe juste à point pour lui permettre de le renvoyer d'un seul coup d'une année tout entière.

— Le cardinal Luçon vient de prendre l'initiative d'une réunion à Reims, en vue de grouper les catholiques pour la revendication en toutes circonstances, et « au besoin auprès des pouvoirs publics », de « leurs droits ». Les statuts précisent que cette revendication portera sur « le rétablissement de la paix religieuse par une entente avec le souverain pontife, la restitution complète de la liberté d'enseignement à tous les degrés, et le respect, dans les écoles publiques, de la foi et de la morale catholiques ».

— Nous trouvons dans le *Christianisme social* (février 1911) un intéressant article de M. Paul Gay sur le Modernisme.

Plusieurs autres écrivains préparent des travaux sur le même sujet : M. G. Riou, M. Platzhoff-Lejeune, M. Irmin Silvan, etc.

— Parmi ceux qui ont refusé de prêter le serment antimoderniste, signalons encore en Allemagne : le Dr Fürst, à Rottweil, ainsi que ses collègues, les prêtres du Gymnase, et M. Michels, professeur au Gymnase de Protoschin (Posen). Dix séminaristes ont abandonné le séminaire pour suivre une autre carrière. La *Krausgesellschaft* a subvenu, par les fonds recueillis, aux besoins de quatorze prêtres qui, à la suite de leur refus de jurer, se trouvaient dénués de toutes ressources. L'un d'eux avait même été réduit, pour gagner son pain, à enlever la neige des rues de Munich.

— Mgr Benigni, sous-secrétaire aux affaires ecclésiastiques extraordinaires, vient d'être relevé de ses fonctions et nommé protonotaire apostolique participant. Nos lecteurs n'ignorent point que Mgr Benigni est l'inspirateur de la *Correspondance romaine*, feuille officieuse du Vatican, ainsi que de toute la campagne antimoderniste.

Cette promotion, qui équivaut à un déplacement, temporel tout au moins, paraît avoir été le résultat des derniers incidents intervenus entre l'Allemagne et le Saint-Siège à propos du serment antimoderniste.

— Le professeur A. Harnack, en parlant du Centre dans la *Deutsche Wacht* (nº 9), dit entre autres : Un parti confessionnel n'est pas admissible dans le domaine politique. Si un citoyen appartient, comme tel, à un parti ecclésiastique, la paix confessionnelle de tous et le travail en commun pour le bien public deviennent impossibles. L'affirmation du Centre de ne point former un parti confessionnel est démentie par les faits L'existence du Centre empêche la formation naturelle des groupes politiques et enlève aux conservateurs, non moins qu'aux libéraux, de précieux éléments. Il est profondément antipatriote dans le sens qu'il perpétue l'équivoque grâce à laquelle les citoyens catholiques et protestants sont à jamais empêchés de travailler de conserve.

— Mgr Bourne, archevêque de Westminster, prend au tragique le *deuil* du Vatican, à propos de l'année jubilaire italienne. Dans une lettre pastorale adressée à son clergé, après avoir parlé des événements que l'Italie s'apprête à célébrer, « événements tristes au point de vue historique et doublement tristes, aujourd'hui, par la signification hostile et injurieuse envers le Saint-Siège qu'on veut donner à leur commémoration », il ajoute que « les catholiques ne doivent pas oublier que le pouvoir temporel a été providentiellement conféré au Saint-Siège afin de lui assurer l'indépendance civile qui lui est nécessaire pour remplir la mission spirituelle confiée par Dieu à la Papauté, et que ce pouvoir lui a été enlevé par une série d'agressions et de violences, sans qu'on lui ait rien substitué pour sauvegarder et protéger cette indépendance

civile ». Hélas, l'Eglise s'est consolée plus vite du schisme d'Orient et de la perte des pays réformés que de celle du territoire romain ! Cette *année de deuil,* à ce qu'annoncent les journaux cléricaux, sera des plus consolantes pour le « Denier de Saint Pierre ». On finira par regretter, peut-être, qu'elle ne se renouvelle pas plus souvent.

— L'importante étude du baron von Hügel : *Religione ed Illusione,* parue dans *Cœnobium* (janvier-février), va s'éditer en une brochure de 64 pages in-8° gr., avec préface du traducteur, M. Angelo Crespi, et au prix d'un franc. Les abonnés de notre *Revue* peuvent se la procurer au prix de 60 centimes, en écrivant directement à l'Administration du *Cœnobium,* à Lugano (Suisse).

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Directeur,

Je ne voudrais pas prolonger ici une discussion avec M. d'Armade, dont les idées libérales et tolérantes me sont, d'ailleurs, sympathiques. Deux mots suffiront.

Aucun thermomètre ne permet de comparer avec précision l'intolérance des tzars et celle des papes. Mais, puisque M. d'Armade parle des israélites, il est bon de noter que dans les Etats pontificaux on ne les a jamais massacrés, ni même molestés de façon grave.

M. d'Armade croit, avec beaucoup de Russes et de non Russes, que le *moujik* déteste le juif, qu'il est pressuré par lui. Je lui opposerai simplement le discours prononcé en février 1911, à la Douma, par le vieux paysan Zakharof. Monté à la tribune avec un Evangile à la main, il s'est prononcé chaudement pour l'égalité de droits des juifs. « Dans une contrée où il n'y a pas de juifs, a-t-il dit, le peuple est plus pauvre. Cela ne veut pas dire qu'ils apportent la richesse à la population, mais ils ne l'appauvrissent pas. Est-ce que le gouvernement de Tauride, où les juifs sont très nombreux, est plus pauvre que les autres gouvernements ? »

Au cours de la même discussion, le député Maklakof a dit : « La politique injuste de l'Etat a fait qu'il est coupable devant chaque israélite. Sa culpabilité est établie par les lois sur le « Territoire » et les autres règlements. L'antisémitisme devient en Russie une chose révoltante, comme si l'on rouait de coups un homme déjà à terre... N'est-il pas honteux et extravagant que le Sénat s'occupe actuellement d'affaires d'expulsion d'enfants d'un an ? N'est-il pas singulier qu'une loi puisse exister en vertu de laquelle l'enfant est enlevé à ses parents pour être renvoyé dans le Terri-

toire, parce que le droit de séjour des parents ne s'étend pas à l'enfant? » Il faudrait citer tout ce discours. Je termine par ces mots du député démocrate Pokrovski : « La politique antijuive n'a aucune justification, ni gouvernementale, ni économique; elle réside entièrement dans la culture artificielle de la haine nationaliste professée par la noblesse unifiée, dont le gouvernement réalise l'idéal. *Ces nobles voudraient que toute la Russie fut en servage aux mains de 130,000 propriétaires fonciers.* »

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués. Salomon REINACH.

LETTRES A L'ÉDITEUR

Courte apologie « pro domo mea ».

Monsieur le Rédacteur,

Quelques personnes prisant les gestes mesurés et les paroles pondérées, ont été choquées, semble-t-il, par les allures révolutionnaires et la violence des articles que j'ai eu l'honneur de publier, durant l'année 1910, dans cette Revue-ci. Elles en ont conclu que le modernisme allait devenir tapageur, jacobin et sans-culotte. Je voudrais dissiper ce malentendu qui pourrait nuire à notre cause.

Je suis et reste, sans doute, révolutionnaire par tempérament et par nécessité, mais dans mes écrits, il n'est nullement question du programme religieux du modernisme, et je me préoccupe uniquement de l'émancipation des prêtres modernistes, en tant que classe d'individus. Comme les laïques, ces prêtres ont le devoir d'énoncer, d'une manière toujours plus claire et plus complète, les aspirations de la conscience catholique moderne et de répandre autour d'eux les résultats de leurs expériences intimes. Mais, différents en ceci des laïques, les prêtres ont aussi d'autres revendications à faire valoir. Ils prétendent être traités, par l'autorité ecclésiastique, en hommes et non point en esclaves, en esprits conscients et libres, et non pas en automates ou en cadavres, avoir droit à une formation morale et intellectuelle intégrale, et non pas être des eunuques spirituels. Si ces besoins sont ressentis particulièrement par les prêtres modernistes, ouverts à l'influence de la démocratie, ils ne constituent pas moins une simple question particulière, la question sacerdotale, analogue aux réclamations que formulent aujourd'hui les ouvriers contre les patrons qui les exploitent. Et l'on ne revendique le droit à la liberté et à la vie normale, que par l'organisation et par la lutte. Jamais l'autorité n'a consenti, de son propre mouvement, à se priver d'une partie de ses pouvoirs en faveur de ses sujets ; c'est par la force seule qu'ont pu se réaliser toutes les conquêtes sociales.

Mon appel répété à la révolte ne s'adresse donc pas aux âmes

qui se laissent bercer aux souffles de l'idéal moderniste, mais aux prêtres, aux milliers de prêtres, persécutés et meurtris, aux membres d'une classe, moralement, et souvent matériellement, exploitée par la hiérarchie ecclésiastique. Mais qu'on se souvienne qu'en même temps, j'ai toujours insisté sur cette nécessité de rester dans l'Eglise, comme étant le seul moyen de réaliser notre programme moderniste.

J'espère que ces quelques paroles permettront aux personnes prisant les gestes mesurés et les paroles pondérées, de dégager l'idéal moderniste de mon syndicalisme sacerdotal.

O. Grifagni.

NOTRE REFERENDUM POUR UN PROGRAMME D'ACTION

1° Préférez-vous un programme *minimum* ou un programme *maximum ?* et dans l'un ou l'autre cas comment concevez-vous ce programme ?

2° Quels moyens ou quelle tactique croyez-vous le plus aptes à le réaliser ?

Réponses reçues :

Zurich, 9 mars 1911.

1° Plutôt que de dériver, comme la Réforme, d'une réaction contre les abus intérieurs de l'Eglise, le modernisme actuel a été provoqué par le besoin de sauvegarder les droits individuels des fidèles et des prêtres contre les abus de pouvoir de l'Eglise, tant dans le domaine dogmatique que dans celui de la discipline. Il est donc nécessaire, dans un programme d'action, de donner carrière à toutes les individualités, même les plus diverses. Ce sont elles, en effet, qui déterminent le progrès ; la multitude, loin de mettre obstacle à leurs initiatives, doit, par son organisation, protéger ces pionniers, ces « déblayeurs » et leur fournir les moyens de réaliser leurs plans.

2° Il faudrait travailler, tout d'abord, à l'organisation de tous les modernistes qui pourrait constituer, aussi, une sorte d'association secrète, tant qu'elle serait encore trop faible pour agir en pleine lumière. Cette organisation, cependant, ne devrait pas embrasser seulement les prêtres mais aussi les laïques, ce qui permettrait aux prêtres de rester en intime contact avec ces derniers et d'éviter l'écueil des sociétés de caste, et partant des haines inféecondes. Il faudrait, en outre, créer un fonds de secours pour la protection des prêtres qui perdraient leur place à cause de leurs idées modernistes, et, enfin, une sorte de bureau central, soit pour favoriser les relations entre les prêtres, soit pour procurer des places et du travail à ceux qui en auraient besoin.

W. Diether.

Bruxelles, 11 mars 1911.

I. — Je préfère un programme maximum.

Eviter de donner à ce programme un sens impératif. Il ne pourra constituer : *a)* qu'une délimitation du champ d'action ; *b)* qu'une série de points de repère pour les chercheurs. Il sera indicatif en tant que programme, et limitatif en tant que programme maximum. Seront modernistes à nos yeux les affiliés ou non qui, dans les limites de ce programme, poursuivront la réalisation de toutes les réformes y indiquées ou de l'une ou l'autre d'entre elles.

Pour l'ébauche de ce programme, on pourrait recueillir dans les ouvrages modernistes les plus autorisés, livres ou revues, les points de réforme qui s'y trouvent signalés. Dans une partie simplement énumérative, on coordonnerait ces points de façon à en faire une sorte de catalogue ; dans une partie explicative, on donnerait avec brièveté et précision les considérants qui en motivent la revision.

II. — La réalisation de ce programme comporterait certaines mesures primordiales dont voici quelques-unes :

a) Eviter plus que jamais toute compromission avec les groupements ou les personnalités qui poursuivent la ruine de l'idée religieuse, ou qui tentent de substituer une théocratie à l'autre.

b) Fédérer les différents groupes qui travaillent à réaliser un idéal religieux tout en restant dans les limites du programme.

c) Laisser à ces groupes une entière autonomie au point de vue de leur organisation, de leur recrutement, de leur propagande, de leurs finances et de leur programme privé.

d) Créer sous la tutelle de ces groupes un secrétariat central permanent ayant des attributions d'ordre général.

e) Confier aux membres de ce comité la clef des anonymats et autres secrets dont certains membres ont raison de se couvrir.

f) Laisser à ce comité le soin de provoquer certaines réunions, certaines conférences, certains congrès, certaines publications, certains referendum.

g) Le doter d'un nombre suffisant d'imprimés, brochures, livres ou affiches, ayant pour but de faire connaître le modernisme, son programme, son organisation.

h) Exiger du secrétariat un bilan périodique détaillé indépendamment des autres renseignements d'ordre général qu'il serait appelé à transmettre aux membres affiliés selon leur demande ou selon les circonstances.

Irmin Sylvan.

Paris, 15 mars 1911.

1° Je préfère ce que vous appelez un programme maximum, c'est-à-dire une interprétation large de l'inspiration des Ecritures, du sens des dogmes, de la divinisation du Christ, etc.

La réforme disciplinaire ne m'intéresse pas. Elle est, tout au

moins, très secondaire. Il serait ridicule de réduire le modernisme à une simple campagne contre le célibat ecclésiastique, par exemple. Il nous est assez indifférent que les prêtres soient mariés ou non. Il nous importe, au contraire, qu'ils sachent donner un sens religieux, à nous assimilable, à leurs discours et qu'ils soient des interprètes modernes et compréhensibles de la tradition catholique.

2° Moyens et tactique ?... Je ne sais... Des tracts et brochures dans les milieux catholiques, en France, me semblent le moyen le plus indiqué et le plus économique.

La tactique la plus modérée, la plus respectueuse sera la plus adroite. *Un abonné tyrrelliste.*

N....., le 18 mars 1911.

1° Je suis partisan d'un programme modéré, comme celui q'un grand nombre d'Allemands et d'Italiens groupés autour de Murri, ont soutenu à Berlin : conservons les formes traditionnelles de la doctrine et du culte, mais luttons en toute occasion contre les abus du pouvoir commis par l'évêque de Rome et en particulier contre sa prétendue infaillibilité. Dirigeons donc tous nos efforts contre cette puissance qui fait obstacle à l'union des chrétiens.

2° Le meilleur moyen d'action serait, me semble-t-il, une association secrète des prêtres, et il serait désirable que cette société possédât, dans chaque diocèse, une section dont les membres correspondraient ensemble et se prêteraient des revues. En attendant, vous pourriez indiquer à chaque chef de groupe une liste des diocèses dans lesquels il devrait essayer de recruter des adhérents.

Un prêtre de l'Ouest de la France.

L....., le 18 mars 1911.

Un travail de réforme pourrait se commencer sur les bases suivantes : entente internationale d'un certain nombre d'hommes *sûrs*, ecclésiastiques ou laïques, se ralliant à un comité central étant seul à connaître leur nom et connu d'eux seuls. Les uns et les autres *très peu nombreux*, un par diocèse par exemple, cinq formant le comité central. Ils se communiqueraient les avis, annonces, renseignements pouvant éclairer sur la situation de l'Eglise et dans l'Eglise. Aux affiliés des diocèses, le comité central ferait parvenir les tracts, brochures, livres, prospectus à distribuer et aussi les indications et directions.

Discrétion entière de tous envers chacun et de chacun envers tous.

Au moment de la mort, les affiliés peuvent dévoiler leur identité et leur œuvre, mais non celle de leurs collègues, par un libellé à lire à leurs obsèques ou à publier dans la presse.

Que ceux qui abhorrent le joug du célibat forcé se marient soit intimement, soit aussi légalement, suivant ce que leur conscience leur dictera et ce que les événements leur permettront, et, à leur mort, fassent aussi connaître leur acte.

Ne forcer personne à un mouvement public et éclatant. Ce serait se priver de concours nombreux et précieux auxquels les gestes sonores sont totalement impossibles.

Ne pas viser à détruire l'Eglise, s'en prendre seulement aux abus. *Un prêtre socialiste.*

Londres, le 19 mars 1911.

I. — A. Un programme *minimum* me semble préférable à plusieurs points de vue. Il devrait comporter les réformes les plus nécessaires. Un pareil programme, en effet, serait susceptible de rallier le plus grand nombre d'individus possibles qui seraient effrayés, et non sans raison, par un programme *maximum*. Un programme *minimum* est, en outre, favorisé par la répugnance de beaucoup aux positions les plus extrêmes. Un programme *maximum* est destiné à changer facilement et à contenir quelques éléments susceptibles de devenir, dans quelques temps surannés.

B. En simple spectateur et à un point de vue personnel, je serais disposé à mettre dans un tel programme :

1. Revendication d'une indépendance relative vis-à-vis de l'autorité centralisée.

2. Supprimer de l'enseignement officiel tous les éléments reconnus comme légendaires ou faux (assomption corporelle de la Vierge, etc.) et les récits peu édifiants (Saint Louis Gonzague, etc.).

3. Revision de la loi du célibat ecclésiastique.

4. Associations pour les libres études.

II. — Je crois que les moyens les plus efficaces soient l'effort personnel, la propagande par la presse, les unions et associations où elles sont possibles. LAICUS.

BIBLIOGRAPHIE

ALFRED LOISY, **Jésus et la tradition évangélique.** Paris, E. Nourry, 1910, 1 vol. in-8°, pp. 285. Prix : 3 fr.

ALFRED LOISY, **A propos d'histoire des religions.** Paris, E. Nourry, 1911. 1 vol. in-8°, pp. 326. Prix : 3 fr.

Ces deux volumes de M. Loisy, parus au mois de février, sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Ce qui les caractérise, c'est la sûreté de l'analyse critique, la compréhension profonde, au point de vue historique, du phénomène religieux, un esprit d'objectivité absolue et une admirable exactitude scientifique. Nous aurons probablement l'occasion d'y revenir ; il suffit, pour le moment, de signaler leur contenu à nos lecteurs.

Le premier de ces deux volumes est, pour le principal, une reproduction, avec quelques additions et éclaircissements, de trois chapitres de l'introduction à son commentaire des *Evangiles*

synoptiques. Ceux-ci résumaient l'analyse minutieuse à laquelle l'auteur avait soumis les trois premiers Evangiles et concernant la carrière de Jésus, son enseignement, le caractère et le développement de la tradition évangélique. Dans le deuxième volume, et au chapitre premier, l'auteur soumet à une critique subtile la définition que M. S. Reinach donne de la religion dans son *Orpheus*. Le second chapitre traite *de la vulgarisation et de l'enseignement de l'histoire des religions ;* le troisième de la *Magie, science et religion ;* le quatrième de *Jésus ou Christ ;* et le dernier parle du *mythe du Christ,* où l'auteur critique la thèse téméraire de M. Drews.

Ces deux « volumes rouges » sont indispensables à tous ceux qui aspirent à posséder une connaissance solide touchant le fait religieux et, en particulier, le fait chrétien, et selon les résultats de la critique la plus moderne en même temps que la plus prudente. Y

Der Modernismus. Vier Vorträge gehalten von P. Sabatier, R. Murri, A. L. Lilley und Ph. Funk beim 5. Weltkongress für Freies Christentum und Religiösen Fortschritt. Berlin 1910. Verlag Protest. Schriftenvertrieb. Berlin-Schöneberg 1911. Prix : 1 M.

Ces quatre conférences, faites au Congrès de Berlin, sont d'une valeur inégale. Celle de M. Sabatier, touchant « les rapports de sympathie qui doivent exister entre catholiques et protestants », n'a rien à voir avec le modernisme. Au demeurant, sa valeur purement littéraire, n'est que très médiocrement mise en relief par la traduction allemande. Le discours de M. Murri, bien que la traduction ne nous paraisse pas toujours fidèle, est fortement pensé et d'une forme très soutenue, traite de « L'Eglise et la Démocratie ». L'étude de M. Lilley, sur « Le Modernisme comme base de l'unité religieuse », est originale et profonde. La dernière conférence, sur « Le but et la situation actuelle du Modernisme allemand », de M. Funk nous fournit un rapide aperçu nécessairement incomplet mais bien intéressant, de l'activité croissante des modernistes allemands.

LIVRES REÇUS :

G. MIX, *Aus dem Schuldbuch des Jesuitenordens*. Verlag von A. Strauch, Leipzig, 1911. 1 vol. in-8° gr., p. 200. Prix : 2 M.

IL LIBRO DELLA MORTE, *Viatico per tutte le ore della vita*. Lugano, Casa Editrice del « Cœnobium », 1911. 1 vol. in-8°, p. 375, Prix : 3 fr. 50.

ERRATA-CORRIGE

P. 93, l. 43 Decutins]Decurtins — p. 94, l. 23 Cadwee]Caldwell — p. 95, l. 9 *Jahr*]*Jahrhundert* — p. 104, l. 32 A.-C. Lea]H.-C. Lea.